

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2024

VAUX-ET-CHANTEGRUE



Édition février 2025

Chères Valchantoises, chers Valchantois,



Pour cette nouvelle année 2025, je souhaite à chacune et à chacun qu'il puisse réaliser ses vœux les plus chers.

Je pense plus particulièrement à ceux qui œuvrent au sein d'associations à titre bénévole et pour l'intérêt de tous. De même, à celles et ceux qui se sont installés dans notre village cette année, je leur souhaite la bienvenue.

Le tennis de table a ouvert en avril dernier avec un peu de retard. Il est toujours possible aux personnes qui le souhaitent de se rapprocher des tables, au 14 rue des Courbes, le lundi matin ou le jeudi soir.

En ce qui concerne les actions de la commune, en septembre, une nouvelle salle de classe, ainsi qu'une rampe d'accès ont été créées à l'école, comme prévu. Les travaux se sont déroulés principalement pendant les vacances scolaires, mais aussi certaines entreprises ont dû travailler les jours d'école. Je tiens à souligner la tolérance de chacun pendant ces moments les plus délicats et surtout l'équipe enseignante pour laquelle la tâche était un peu plus compliquée, merci à elle! Chacun a pu apprécier les locaux lors des portes ouvertes du 16 novembre dernier. Je remercie la commune de Bonnevaux qui a mis une salle de classe à disposition pour deux années, le temps de la réalisation des travaux.

Le périscolaire, qui rend service à bien des parents, accueille souvent plus de 60 enfants à l'heure du déjeuner. Celui-ci est géré par une association de bénévoles, Familles Rurales. Je tiens à rappeler que la commune abonde le budget à environ 16000 euros pour 2023.

Le centre du village a été en travaux une partie de l'année avec l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et fibre). Si les raccordements sont quasi terminés, il reste à démonter les installations aériennes et terminer le génie civil.

Là aussi, je tiens à remercier chacun qui a eu à subir les affres des travaux de leur compréhension. Une nouvelle tranche de travaux est à prévoir pour cette année dans le quartier du Martinet.

Malgré une année très pluvieuse, notre forêt s'est encore vue soustraire 4200 m³ de bois secs, soit le double des possibilités. Le bostryche est toujours là!

Le conseil municipal a souhaité mettre en vente un terrain constructible, rue de la Louvatière, d'environ 4,50 ares au prix de 160 euros le m². La cession se fera prochainement.

Après avoir régularisé l'ensemble des tombes du cimetière, l'aménagement de l'entrée de celui-ci a été réalisé pour un montant de 11820 euros TTC. Le conseil municipal a décidé de terminer le bardage de l'atelier communal et de sécuriser le bâtiment. Il s'est penché également sur la sécurité des usagers aux abords de la RD9 et des croisements des rues Chargebin et de la Riépe. Les travaux effectués ont coûté 8304 euros TTC auxquels il convient de noter que la commune s'est vue attribuer une subvention de 2338 euros, au titre des amendes de police.

Mais néanmoins, je veux souligner ici l'argent que la collectivité doit investir pour protéger nos concitoyens des incivilités récurrentes que l'on rencontre tous les jours pour la tranquillité de chacun et le mieux vivre ensemble. Sans aucun doute que la commune aura encore à investir dans ce domaine à l'avenir.

Bien d'autres travaux ont été réalisés cette année : la mise aux normes de l'électricité au rez-de-chaussée du 14 rue des Courbes, le changement de l'éclairage de l'église, l'acheminement de l'eau à la pâture de la Vessoie, le pont rue de l'église et divers petits travaux.

D'autres projets sont à l'étude pour 2025 : comme la réfection du toit du bâtiment de la poste et de la citerne de Vaux, dont le but est également de remettre en service la citerne elle-même. Aussi, il est prévu quelques aménagements au périscolaire, à la salle des associations ainsi que le passage progressif en LED de l'éclairage public.

Concernant le projet de trackers rue de la Riépe, il a été refusé par la DREAL cet automne. Le SIEL, qui est en charge de ce dossier, fera une proposition plus modeste en ce début d'année. Une réunion publique de présentation aura lieu prochainement une fois le dossier plus engagé.

Suite au recensement qui a eu lieu voici un an, l'INSEE a communiqué le résultat en décembre dernier. Avec les pondérations d'usage, notre population est estimée à 676 habitants.

Je tiens à souligner que la fête du village s'est une nouvelle fois très bien passée, avec le sérieux de VECA dans l'organisation de la course de caisses à savon. Merci à l'association et aux nombreux bénévoles sans quoi rien ne serait possible.

Cette année, la commune recevra la Randonnée des fruitières, qui se déroulera dans notre village pour la première fois, après 20 ans d'existence. Certes, il se trouve que c'est nouveau pour la commune, mais elle sera co-organisatrice avec la commune de La Rivière-Druegon et sous l'égide de la CFD. Elle aura lieu le dimanche 11 mai 2025. Différents parcours seront proposés, à cheval, à pied ou en VTT.

Côté CFD, en ce début d'année, aura lieu l'ouverture de la maison de santé après près de deux ans de travaux. Vous pourrez prochainement la découvrir. La CFD ne se résume pas à cela, elle apporte à la commune son soutien dans bien d'autres domaines. Comme vous le savez pour l'eau et l'assainissement, mais aussi avec la médiathèque, Musicart's, les mobilités, la protection des milieux naturels avec les sentiers pédestres, le ski, sans oublier le PLUI, mais aussi l'accompagnement de la fiscalité... Depuis janvier 2024, la compétence sécurité incendie a été transférée à la CFD, ce qui représente une charge d'environ 11000 euros en moins pour la commune par an.

Vous pourrez découvrir dans les pages qui suivent beaucoup d'autres informations concernant notre village.

Bonne lecture.
Le Maire, Bernard BESCHET



SOMMAIRE

Vie municipale

État civil	p. 5
Nouveaux arrivants	p. 5
Recensement	p. 5
Budget	p. 6
Du côté des bâtiments	p. 8
Bois et forêt	p. 10
Passages piétons	p. 11
Basse tension et éclairage public	p. 12
Composteurs au périscolaire	p. 13
Urbanisme	p. 13
Bibliothèque municipale	p. 15
Concours photo	p. 16
Site internet	p. 17
Intramuros	p. 17
Restez informés	p. 17
Jeunesse et sports	p. 18
Événements	p. 20

École	p. 22
-------	-------

Vie associative	p. 24
-----------------	-------

Vie pratique

Quelques règles de bon voisinage	p. 37
Horaires des services	p. 38
Infos utiles	p. 39
Collecte des déchets	p. 41

Thème à l'honneur

Le monument du Souvenir	p. 43
-------------------------	-------



Carte d'identité

NOM : Vaux-et-Chantegrue
HABITANTS : Valchantois
NOMBRE : 676 selon l'INSEE
TERRITOIRE : le village fait partie de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du val du Drugeon (CFD) et du canton de Frasne
ALTITUDE : 870 m devant la Mairie
COORDONNÉES GPS : 46° 48'38.32" N - 6° 15'02.49" E
SUPERFICIE TOTALE : 1365 ha
SUPERFICIE FORÊT COMMUNALE : 600 ha
SPÉCIFICITÉ NATURELLE : le Drugeon y prend sa source. 35,5 km plus loin, il conflue en rive gauche dans le Doubs, au lieu-dit Tout-Vent, situé à la frontière des villages de Doubs et d'Arçon après avoir traversé 14 communes et 3 cantons.



VIE MUNICIPALE

État civil

Les avis de naissance qui ne figurent pas dans cette liste ont fait l'objet d'un refus de publication.



Naissances : 11

- 5 janvier 2024**
LÉON de Pierre PAGET et Valentine GUERRA
- 31 janvier 2024**
SACHA de Simon DEFRASNE et Audrey VAUCHY
- 1^{er} avril 2024**
JULES de Yoan LAMARRE et Laure GUILLOTIN
- 24 mai 2024**
ADÈLE de Florian LIOTTA et Claire ABDELAZIZ
- 13 septembre 2024**
MANOA de Baptiste PIERRECY et Noémie VERNOTTE
- 26 septembre 2024**
ELYA de Franck BILLET et Cyndi GROSJEAN
- 5 octobre 2024**
AGATHE de Vincent BERRIER et Elisa MILLOT

Mariages

- 20 avril 2024**
Kévin LOBRY
et Alexandra PARRIAUX BESCHET
- 21 septembre 2024**
Julien DELLA-LUNA et Mélissa GAUTHIER

Décès

- 3 avril 2024 :** MINARY Maurice
- 26 septembre 2024 :** CHIFFIER Rose Marie
- 31 octobre 2024 :** BAILLY Yolande
- 17 décembre 2024 :** LANQUETIN Louis Jean

Nouveaux arrivants sur la commune ?

Nous vous invitons à venir vous présenter en mairie, ainsi, nous pourrions vous informer davantage sur diverses commodités administratives et vous convier lors de nos différentes manifestations.

Au plaisir de vous rencontrer et surtout : « bienvenue chez nous » !



Recensement 2024

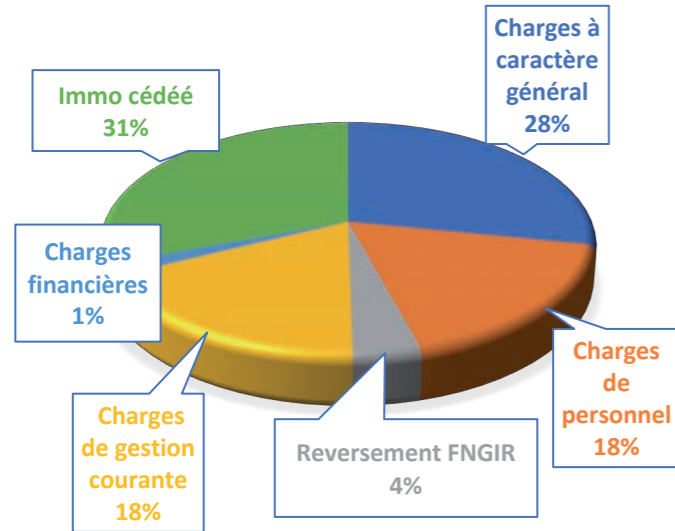


Le recensement de la population de notre village s'est déroulé, en lien avec l'INSEE, du 18 janvier au 17 février 2024. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant sur le territoire national et d'établir la population officielle. Il permet également de déterminer la dotation que l'État alloue aux communes sur la base de cette population. Il est donc important que ce décompte soit le plus précis possible.

Il a permis de comptabiliser 676 Valchantois ! Un grand merci à Stéphanie MASSART, qui a été nommée agent recenseur pour cette mission, et à tous les habitants pour leur étroite collaboration.

Budget réalisé 2023

Dépenses de fonctionnement : 670 405 €



28 % : 188 543 € dont eau assainissement, électricité, maintenance, assurances, combustibles, honoraires, entretien des voiries, télécommunications, entretien matériel et bâtiments...

18 % : 118 226 € charges de personnel, dont cotisations URSSAF...

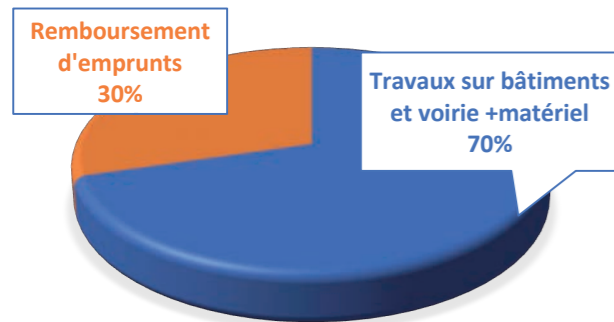
4 % : 26 421 € fonds national de garantie individuelle de ressources.

18 % : 119 857 € dont école et périscolaire 80 433 €

1 % : 11 417 € dont 10 817 € intérêts annuels des emprunts.

31 % : 205 940 € valeur comptable des ventes (usine communale + terrains)

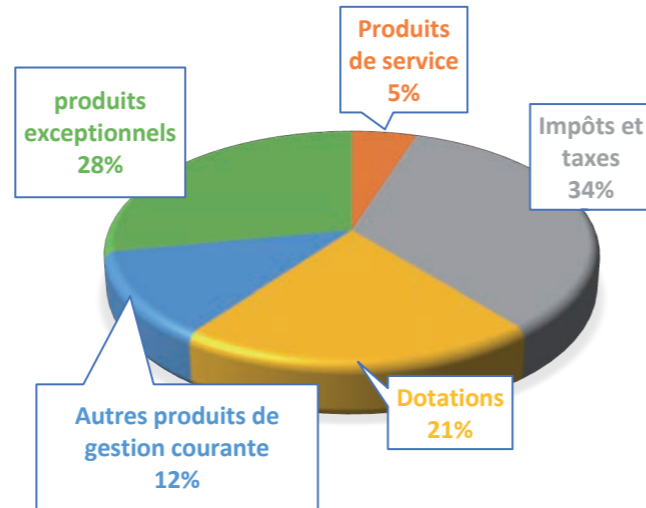
Dépenses d'investissement : 149 315 €



70 % : 104 851 € dont réfection couloir école, maîtrise d'œuvre salle de classe, électricité et cloisons atelier communal, local ADEHJ, voirie, panneaux indicateurs, fraise à neige...

30 % : 44 464 € dont remboursement capital des emprunts : (pont SNCF, voirie entrée Est, réhabilitation rue des Courbes, crèche).

Recettes de fonctionnement : 789 231 €



5 % : 38 912 € produits de service dont concessions cimetière, remboursement charges locatives, location poste...

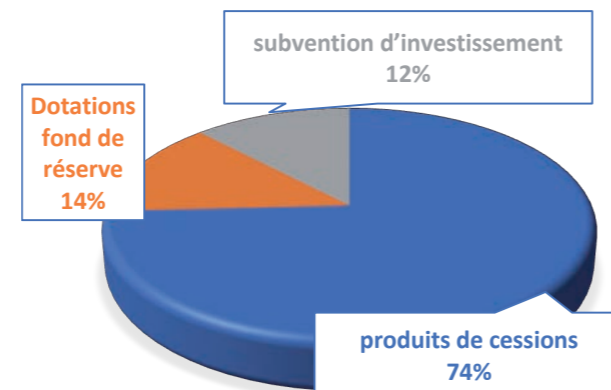
34 % : 268 852 € dont taxes foncières et habitation.

21 % : 164 953 € dont dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale...

12 % : 94 038 € dont loyers des immeubles, fermage.

28 % : 205 940 € valeur comptable des ventes (usine communale + terrain) et produits spécifiques

Recettes d'investissements : 277 495 €



74 % : 205 940 € dont vente cession usine Communale et terrain

14 % : 37 798 € dont taxe aménagement, FCTVA (Remboursement TVA)...

12 % : 33 756 € subventions

Budget annexe bois

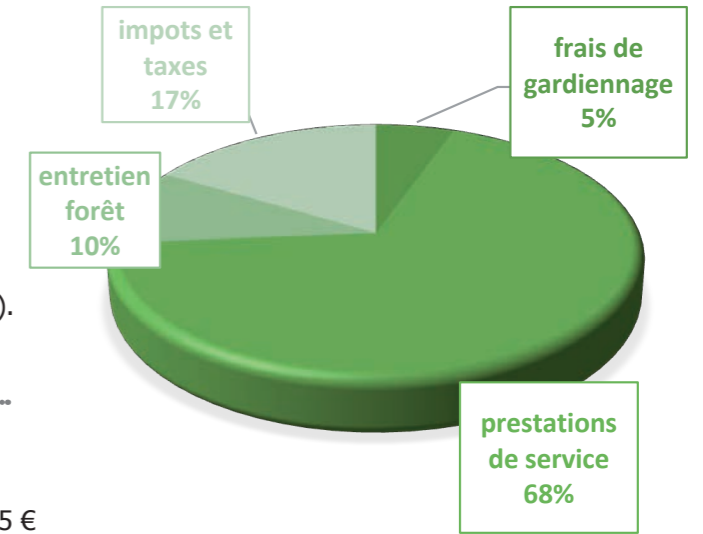
Dépenses de fonctionnement : 210 560 €

Les charges à caractère général : **68 %** : Prestations de services dont bucheronnage et débardage (137 784 €)

10 % : Entretien forêt travaux sylvicoles : 18 276 €.

17 % : Taxes foncières de la forêt communale (31 094 €).

5 % : Frais de gardiennage 11 555 €.



Recettes de fonctionnement : 316 313 €

Les recettes provenant des coupes de bois 2022 : 303 315 €
des menus produits forestiers : 4 570 €.
des subventions transports : 8 428 €.

État des prêts en cours de la commune

Au 31/12/2023

	BANQUE	MONTANT PRÊT	TAUX	DURÉE	ÉCHÉANCE ANNUELLE	FIN DE PRÊT	CAPITAL RESTANT DÛ
Pont Route	Caisse des dépôts	190 000 €	2,0% Var. Maxi 2,75%	20 ANS	13 467 €	01/04/2035	109 250 €
Entrée Est	CAFC	250 000 €	1,73 Fixe	20 ANS	12 542 €	28/07/2036	169 168 €
Rue des Courbes	CAFC	100 000 €	1,73 Fixe	20 ANS	5 016 €	28/07/2036	67 667 €
14 rue des Courbes + Voirie	CAFC	250 000 €	0,78 Fixe	20 ANS	13 512,48 €	10/09/2041	223 780 €
Micro-crèche	CAFC	100 000 €	0,86 Fixe	15 ANS	7 113,08 €	19/09/2036	85 808 €
TOTAUX					54 164,76 €		655 673 €

Du côté des bâtiments

Bâtiment de l'école

Dès le début de l'année 2024, le chantier de la restructuration du bâtiment mairie-école a repris. Pour rappel, il était prévu que les entreprises travaillent sur le chantier pendant les vacances scolaires et les mercredis. Après la démolition effectuée, il a fallu renforcer une poutre en bois qui traverse la nouvelle salle de classe. Ce travail non prévu a été réalisé par l'entreprise de charpente D'HOUTAUD à LA Rivière-Drueon.

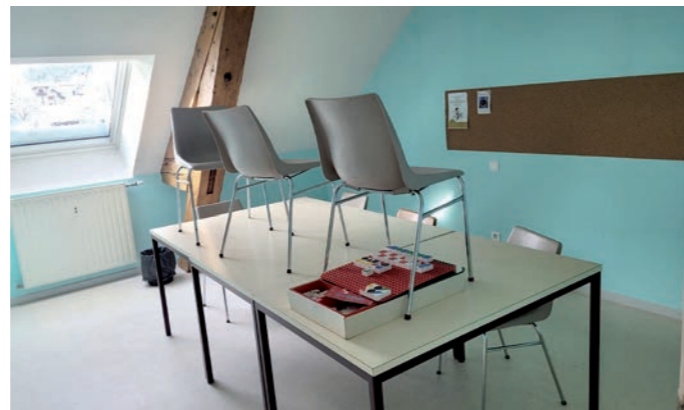
Le planning a été légèrement perturbé puisque les autres entreprises ont été mises à l'arrêt. À partir des vacances de printemps, tout est reparti dans le bon ordre.

Sous la responsabilité de notre maître d'œuvre «le cabinet BRUDER» qui assurait le suivi de chantier, les entreprises sont intervenues les unes après les autres afin de terminer pour la date prévue de la rentrée scolaire 2024-2025. Les entreprises ont globalement bien joué le jeu, même si Monsieur le Maire et son équipe ont dû faire quelques rappels à l'ordre, en particulier à l'approche du mois d'août qui est souvent synonyme de vacances pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics. Juste avant la rentrée scolaire, les employés communaux de Vaux-et-Chantegrue et de Bonnevaux ont effectué le nettoyage et l'installation du mobilier.

Désormais, les nouveaux locaux, à savoir : une salle de classe, le bureau de direction, une cuisine, une salle de repos et une bibliothèque scolaire sont en service et semblent plaire à leurs occupants. Une visite des lieux à destination des Valchantois et des parents d'élèves a été organisée par la commune le samedi 16 novembre dernier.

Voici le récapitulatif du coût de l'opération :

LOT	INTITULÉ	ENTREPRISE	MONTANT HT ATTRIBUÉ	AVENANTS N° 1 HT	TOTAL HT	TOTAL TTC
1	TERRASSEMENT GROS ŒUVRE	COLOMBO	52 777,86 €	1 906,00 €	54 683,86 €	65 620,63 €
2	CHARPENTE COUVERTURE	MENUISERIE DRUEON	7 271,80 €	10,00 €	7 281,80 €	8 738,16 €
3	MENUISERIE EXT INT	GIRARD	28 577,50 €	- 1 386,50 €	27 191,00 €	32 629,20 €
4	PLATRERIE PLAFOND PEINTURE SOL	S PLACO	42 164,50 €	1 532,00 €	43 696,50 €	52 435,80 €
5	CARRELAGE FAIENCE	GRAND VUILLEMIN	4 052,72 €	376,00 €	4 428,72 €	5 314,46 €
6	SERRURERIE	BONNEVAUX	5 090,00 €	0,00 €	5 090,00 €	6 108,00 €
7a	CHAUFFAGE PLOMBERIE SANITAIRE	DICHAMP	19 297,00 €	1 342,50 €	20 639,50 €	24 767,40 €
7b	VENTILATION	GUYON VILLEMAGNE	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €	4 800,00 €
8	ÉLECTRICITÉ	GUYON VILLEMAGNE	16 950,00 €	0,00 €	16 950,00 €	20 340,00 €
	MAITRISE D'ŒUVRE				11 913,89 €	14 296,67 €
	COORDINATION-SÉCURITÉ	CS2			812,00 €	974,40 €
	CONTRÔLE TECHNIQUE	APAVE			970,00 €	1 164,00 €
	PUBLICITÉ DES MARCHÉS	EST REPUBLICAIN/DEMATIS			678,41 €	814,09 €
	hors marchés					
	Renforcement poutres	EURL D'HOUTAUD RAPAHEL			2 379,00 €	2 854,80 €
	Banc	MENUISERIE DRUEON			1 130,87 €	1 357,04 €
	Garde corps extérieur	BONNEVAUX			3 519,00 €	4 222,80 €
	Lave main	DICHAMP			893,70 €	1 072,44 €
	SUBVENTION	DETR (ETAT)				-31 725,14 €
	SUBVENTION	PAC 25 ACCESSIBILITÉ (dépt. 25)				- 11 294,00 €
	FC TVA (estimation)	ÉTAT				- 40 601,52
						163 889,23 €



Bâtiment communal, rue du Plane

Le bâtiment communal Rue du Plane est bien utilisé avec deux entreprises, Menuiserie du Drueon et MIMA Précision, Le comité des fêtes V.E.C.A., le local à journaux de l'A.D.E.H.J. et l'atelier municipal. Il nous restait à réaliser le bardage autour du local à journaux ainsi que des reprises de chéneaux et d'évacuation des eaux pluviales, ceci a été fait courant juin 2024.

Le problème cette année, c'est que ce bâtiment s'est fait cambrioler par effraction 3 fois (mai, août et décembre) visant en particulier les deux entreprises locataires et l'atelier communal. Des réflexions avec les locataires sont en cours afin de sécuriser ce bâtiment. Des travaux de changement de portes, d'organes de sécurité devront être installés au cours de l'année 2025.

Il est vraiment regrettable de passer autant d'énergie et d'argent des contribuables pour essayer de résoudre ces problèmes. Nous pensons bien entendu à nos deux locataires qui ont été victimes de ces vols importants de matériel électroportatifs et beaucoup d'autres désagréments.

Intervenant pour ces travaux de bardage et ferblanterie : S.A.R.L. ROTA Menuiserie
Montant des travaux : 8363 € TTC

Bâtiment, 14 rue des Courbes

La remise en service de la petite salle située au rez-de-chaussée du bâtiment, dédiée aux associations, se poursuit et le projet d'utilisation de la grande salle, pour jouer au tennis de table deux fois par semaine s'est concrétisé au printemps 2024.

Nous avons besoin, pour utiliser ce rez-de-chaussée correctement, de rénover le réseau électrique. Ces travaux ont été réalisés au mois d'avril 2024 et consistaient au démontage des systèmes de sécurité qui n'étaient plus utilisés, au recâblage du tableau et au remplacement des luminaires par des systèmes LED qui consomment beaucoup moins d'énergie.

Intervenants pour ces travaux : Électricité GUYON VILLEMAGNE
Montant des travaux : 12 670 € TTC

Bâtiment Église

Il a été décidé par le conseil municipal au cours de l'année 2024 de remettre en état le réseau électrique et de changer les luminaires de l'Église.

Nous avons également souhaité électrifier l'ouverture et la fermeture de ce bâtiment afin que ceci se fasse de manière automatique chaque jour.

Intervenants pour ces travaux : Électricité GUYON VILLEMAGNE
Menuiserie Du Drueon
Montant des travaux : 9030 € TTC

Bois et forêt

Un point de situation sur notre forêt

Une épidémie de scolytes toujours active

Le sursis obtenu grâce aux conditions météorologiques des derniers mois a hélas pris fin et les scolytes ont très vite profité des chaleurs de l'été. Les premiers retours sont alarmants, les volumes d'épicéas scolytés restent très importants, l'altitude n'étant plus un facteur limitant.

Pourquoi nos forêts sont particulièrement fragiles ?

Les communes du massif du Jura sont confrontées au changement climatique du fait de la nature de nos sols. Le calcaire qui fait nos montagnes est extrêmement poreux et de constater que les épicéas et les sapins sont pratiquement sur le rocher. Il n'y a pas de sol, donc ce sol ne peut pas retenir la pluie. Ces épicéas souffrent du manque d'eau, ils sont affaiblis, ce qui les rend beaucoup plus vulnérables aux attaques du scolyte.

Décapitalisation de la forêt

Le volume de bois est considérable sur le marché et la loi du marché s'applique. Lorsque le volume augmente considérablement, les prix diminuent. Pour l'heure, cette manne financière est stabilisée du fait de l'importance du volume commercialisé. Mais ces bois exploités aujourd'hui ne pourront plus l'être demain. Ce qui se passe aujourd'hui, c'est une décapitalisation des volumes de bois sur pied en forêt et demain, les communes forestières auront des ressources amoindries et devront investir pour reconstituer leur domaine forestier.



Pour notre commune, la baisse du budget forêt entraînera forcément des répercussions sur le budget général et sur les investissements futurs.

Quelle solution contre le scolyte ?

L'eau ! Si l'épicéa est bien irrigué, il se défend contre le scolyte et lorsque cet insecte pénètre l'écorce, il est noyé dans la résine. Mais quand les précipitations sont très rares, la production de résine et de sève est insuffisante et le scolyte rentre dans l'arbre et pond ses œufs, creuse des galeries horizontales et l'arbre meurt.

Le manque d'eau et les fortes chaleurs favorisent les générations de scolytes. Dans les années normales, il en existait deux en plaine et un en altitude. En 2018, 2020 et 2022, ce sont jusqu'à trois générations qui se sont succédé en plaine et deux en altitude, augmentant fortement les niveaux des populations, puisqu'à chaque génération, le nombre d'individus est en moyenne multiplié par 25.

Bilan des ventes de l'année 2024

PARCELLES	MODE DE VENTE	ACHETEUR	VOLUME	MONTANT
CHABLIS				
Grumes	Bois façonnés	SCIERIE LARESCHÉ	2 135 m ³	97 420 €
Billons	Bois façonnés	ARGIL SAS	137 m ³	5 704 €
Billons	Bois façonnés	TARTIERE ET FILS	97 m ³	4 422 €
Billons	Bois façonnés	GROUPE FRANCOIS	154 m ³	7 013 €
Billons	Bois façonnés	SMURFIT	198 m ³	7 358 €
Billons	Bois façonnés	SCHILLIGER	108 m ³	5 875 €
Billons	Bois façonnés	SCIÉRIE LARESCHÉ	284 m ³	16 215 €
Billons	Bois façonnés	RAINOLDI MAC	115 m ³	5 323 €
Billons	Bois façonnés	FRANCE BOIS IMPREGNES	12 m ³	1 322 €
Billons	Bois façonnés	MAY SARL	235 m ³	10 824 €
Trituration	Bois façonnés	KRONOSPAN	537 st	13 288 €
CHABLIS COMMUNAUX				
CHABLIS	BOIS FAÇONNÉS	NAVASQUEZ	76 M ³	6 091 €
CHABLIS	BOIS FAÇONNÉS	JURA FORET	218 M ³	8 631 €
TRITURATION	BOIS FAÇONNÉS	JURA FORET	202 ST	3 225 €
VENTES AUX HABITANTS				
Vente hêtre et résineux	Bois façonnés par soumissions cachetées	Habitants		1 194 €

L'exploitation de la parcelle 12 prévue pour 2024 a débuté en fin d'année et se poursuivra en 2025.

État d'assiette 2025

Comme les années précédentes, l'association des communes forestières a demandé à ses adhérents de limiter les ventes de bois verts pour permettre l'écoulement des bois sanitaires.

Lors de la séance du 19 décembre 2024, le conseil municipal a délibéré sur les volumes et les modes de vente proposés par la commission bois.

PARCELLES	VOLUME m ³	MODE DE VENTE
20	205	Contrat gros bois
21	375	Contrat gros bois

Programme des travaux

• Travaux 2024 : délibération lors de la séance du conseil municipal du 18 avril 2024

Mise en peinture des limites des parcelles 10, 11, 12, 13, 15, 16 et 17 réalisée par notre employé communal. Travaux sylvicoles : intervention en futaie irrégulière parcelle 45 pour un montant de 5 892,00 €. Cette prestation sera réalisée par l'ONF en 2025.

• Travaux 2025 : délibération lors de la séance du conseil municipal du 19 décembre 2024

Entretien du parcellaire par l'employé communal : parcelles 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 29 et 30. Travaux sylvicoles : intervention en futaie irrégulière parcelle 46 pour un montant de 7 562,24 €.

Sécurisation des passages piétons sur RD9

Avec l'augmentation du trafic sur la route départementale RD9, et, vu le nombre croissant de piétons traversant cette chaussée pour accéder au bourg, la municipalité a fait appel à la société SASU BARTHE, spécialisée en aménagement et signalisation routière, pour permettre de sécuriser les 2 passages piétons situés de chaque côté du carrefour « RD9/ entrée du village/rue de La Riepe ».

Le choix s'est porté sur un marquage au sol en résine de couleur rouge et blanc, permettant de mieux matérialiser chaque passage, ainsi que la pose de balises délimitant chaque côté de la chaussée et empêchant physiquement aux véhicules de changer de voies.

En complément, 2 panneaux spécifiques ont été posés à chaque entrée de village, interdisant aux véhicules tout dépassement sur la traversée de l'Agglomération.

Intervenant : BARTHE SASU

- Coût global pour la municipalité : 7 014,93 € TTC
- Subvention : amendes de police : 2 338 €



Travaux réseaux basse tension et éclairage Public – SIEL

La commune, en partenariat avec le SIEL, a planifié pour les années à venir un programme visant l'enfouissement des réseaux basse tension sur trois secteurs encore à réaliser. En 2024, la première tranche a été réalisée sur le secteur de la rue des Marais, la Pyramide et une partie de la rue Chargebin. Un appel d'offres, mené par le SIEL, a permis de sélectionner la société Nicolet pour la partie travaux publics. Les travaux ont débuté au cours de l'année et s'achèveront au début de 2025 avec la dépose des éléments restants. Cette opération inclut l'effacement des réseaux basse tension, des réseaux téléphoniques et fibre, ainsi que le remplacement des candélabres par des modèles à LED. Le financement de cette phase a été possible grâce à des subventions couvrant environ 80 % du coût total.

Concernant les deux tranches restantes, l'une sera réalisée en 2025, avec la rue du Martinet, après étude des devis, et la seconde en 2026, avec

le centre du village et la rue Chargebin. En parallèle de ces chantiers, la commune a alloué une enveloppe pour le passage progressif de l'éclairage public en LED. Ainsi, courant 2025, une grande partie des candélabres seront modifiés pour remplacer les luminaires à sodium. À noter que les candélabres défectueux sont également remplacés par des modèles à LED. Cette évolution permettra de maintenir l'éclairage allumé toute la nuit dans un avenir proche.

Actuellement, la réduction de l'éclairage nocturne a permis de réaliser des économies, comme le montre le tableau ci-dessous.

Si l'on compare la consommation de septembre 2021 à celle de septembre 2023, on constate une baisse de 24410 kWh, soit environ 6269 € d'économies. Pour information, les LED consomment au minimum deux fois moins d'électricité que les lampes à sodium.



D'ici 2028, l'effacement des réseaux sera totalement achevé et notre consommation d'électricité sera réduite grâce à la transition vers des éclairages publics à LED. Ces réalisations permettront également au SIEL de mener à bien l'enfouissement à 100 % des réseaux basse tension sur l'ensemble des 9 communes composant le syndicat.

CONSOMMATIONS ET COÛTS ÉLECTRICITÉ

	de 09/2021 à 03/2022		2 ^e PÉRIODE de 03/2022 à 09/2022		1 ^{re} PÉRIODE de 09/2022 à 03/2023		2 ^e PÉRIODE de 03/2023 à 09/2023		1 ^{re} PÉRIODE de 09/2023 à 03/2024	
	CONSO KWH	MONTANT TTC	CONSO KWH	MONTANT TTC	CONSO KWH	MONTANT TTC	CONSO KWH	MONTANT TTC	CONSO KWH	MONTANT TTC
EP POSTE FROMAGERIE	13 491	2 145,48	8 712	1 683,03	9 298	1 806,46	3 713	1 093,42	8 248	1 966,88
EP MARTINET	8 627	1 310,20	5 529	1 009,83	5 926	1 088,94	2 301	618,23	5 151	1 167,81
EP CHANTEGRUE	5 435	987,71	3 690	822,77	4 077	901,65	1 679	606,73	3 860	1 022,33
EP LE LAVERON	6 574	1 051,72	4 343	841,55	4 642	904,17	1 910	557,02	4 213	1 001,28
EP VIES DE VEUX	9 581	1 584,15	5 968	1 219,85	6 357	1 307,21	2 338	794,52	4 999	1 307,67
EP POSTE JEAN	7 095	1 271,16	4 436	1 002,49	5 158	1 134,81	2 041	748,37	4 558	1 230,81
EP CHAUSSENOTTE	9 093	1 517,27	4 718	1 042,50	6 071	1 265,03	2 528	823,40	4 607	1 456,05
EP RUE DU PLANE	150	94,85								
	60 046	9 962,54	37 396	7 622,02	41 529	8 408,27	16 510	5 241,69	35 636	9 152,83

Des composteurs au périscolaire !

Une convention tripartite a été conclue entre Préval Haut Doubs - syndicat mixte pour la prévention des déchets du Haut-Doubs, la structure d'accueil du périscolaire – Familles Rurales et la Commune de Vaux-et-Chantegrue concernant la mise à disposition d'équipement et d'accompagnement à la pratique du compostage en date du 7 mai 2024.

Elle se traduit par l'achat et la pose de trois composteurs, un bac pour les dépôts des déchets frais, un bac pour le structurant (broyat de déchets verts) et un bac de maturation. Ces trois bacs ont été installés début juillet 2024 et se situent à l'arrière de la salle des fêtes.

Cette démarche vise à valoriser les biodéchets issus des repas du périscolaire et à sensibiliser les enfants à cette pratique. Le compost obtenu pourra être valorisé dans les potagers, au pied des arbres ou haies, sur un gazon...



Autorisations d'urbanisme accordées en 2024

PERMIS DE CONSTRUIRE		
VIONNET Xavier	Rue du Laveron	Fermeture de garages
SCI PARTENAIRES SINGULIERS représentée par Monsieur PERRARD Yann	13 rue de l'église	Création de 8 logements
PLONT Alexandra	10 rue du Pré Jean	Démolition maison existante et création d'un collectif de 3 logements
VIONNET Xavier	19 Grand' Route	Construction d'un abri extérieur
HOUDOUILLIE Valentin et CLAUZEL Charlotte	11 rue des rondeaux	Construction d'une maison individuelle
COSTEUX Thomas et FERREUX Amélie	7 rue des rondeaux	Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables en page suivante >>



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Syndic de copropriété MARIE LOUISE représenté par Monsieur MOULET Grégory	21 rue des Marais	Modification d'aspect extérieur, réfection d'une toiture endommagée
POULAIN Vanina, MICHEL-NOEL Thomas	15 rue du pré Jean	Création d'une ouverture et changement fenêtres
ECODOUBIO pour Monsieur CHIFFIER Jean Marie	3 rue des Marais	Installation photovoltaïque sur toiture
PERRIN Jean	13 Grand'Route	Pose d'une marquise sur porte d'entrée
VIEILLE Jérémy	13 rue du Bief Belin	Extension création d'une chambre et hall d'entrée
Commune de VAUX ET CHANTEGRUE	Rue du Plane	Pose d'un bardage façade atelier communal
VERDOT Cédric	17 rue du Bief Belin	Pose d'une pergola
BOUVERET Pierrette, MESSALTI Amar	7 rue de la Riepe	Rénovation d'un balcon
GROUPE EYNERGIE pour Monsieur GIRARD Patrice	15 Le Martinet	Installation photovoltaïque sur toiture
MESNIER Sébastien	1 rue de la Riepe	Pose d'une clôture
GROUPE EYNERGIE pour Monsieur MICHAUX Fabien	5 le Martinet	Installation photovoltaïque sur toiture
GUILLAUME Geoffroy	5 rue des Rondeaux	Installation abri de jardin
BARTHELET Jérôme	22 les vies de Vaux	Changements volets et pose store banne
BUGNON Céline	13 le Martinet	Création d'un abri derrière un garage existant
PASQUIER Aurélie	9 rue du Pré Jean	Pose de volets roulants
LAMBERT Roland	17 rue de la Riepe	Changement tuiles, bardage et volets façade route
FAIVRE François	15 rue des Marais	Réfection de toiture
VIONNET Bernard	30 route de Malpas	Réfection bardage façade sud-ouest
GIRARD Monique	6 rue de Marais	Réfection de toiture
LAMBERT Kévin	2 rue des Marais	Réfection des façades
MISTLER Nicolas	12 rue des Courbes	Pose abri de jardin
SIEL ECODOUBIO pour Monsieur VIONNET Bernard	13 route de Malpas	Installation photovoltaïque sur toiture
MEEUS Marie-Hélène	12 rue du pré Jean	Réfection bardage
SARL OLYSI pour Monsieur MONARD Fabrice	7 le Martinet	Ajout de panneaux photovoltaïques en toiture
MICHEL-NOEL Thomas	15 rue du Pré Jean	Création d'une ouverture
LEBRUN Hubert	4 rue du Bief Belin	Pose d'une pergola
Energie Verte maison pour M. VIEILLE - Mme DELGRANDE	32 rue Chargebin	Installation de panneaux photovoltaïques
Mme JEANCLERC Blanche	16 rue Chargebin	Ouverture d'une porte-fenêtre et isolation extérieure

Bibliothèque municipale

Présentation et fonctionnement

La bibliothèque communale de Vaux-et-Chantegrue fait partie du réseau de la médiathèque intercommunale de Frasne-Drugeon et offre aux lecteurs :

- Inscription gratuite pour les habitants de la Communauté de Communes.
- Consultation du catalogue de références et réservation en ligne.
- Prêt de 4 livres pour 28 jours + 2 DVD/CD pour 14 jours.
- Accès aux ressources numériques gratuites, proposées par le Département du Doubs : consultation de films en streaming, documentaires, autoformation, musique, espace jeunesse éducatif et ludique, livres en ligne...

Animée uniquement par une équipe de bénévoles, la bibliothèque propose près de 1 400 références régulièrement renouvelées et la médiathèque intercommunale en compte près de 22 000...ce qui laisse un grand choix pour tous les âges et tous les goûts!

Quelques chiffres pour 2024

- 80 lecteurs inscrits dont 33 nouveaux en cours d'année (contre 9 nouveaux en 2023).
- 540 visiteurs.
- 1116 prêts enregistrés.
- Les documents les plus empruntés sont les livres enfants 1^{re} lecture, les romans adultes, les livres enfants 6-8 ans et enfin les BD jeunesse.

Animations gratuites

Durant l'année 2024, le traditionnel « Rés'O récréatif » des 3-7 ans a eu lieu les samedis 16 mars et 23 novembre. Durant deux heures, les enfants présents ont profité d'animations gratuites et encadrées : lectures, jeux de société, kamishibai, atelier créatif sur les thèmes de Pâques et Noël.

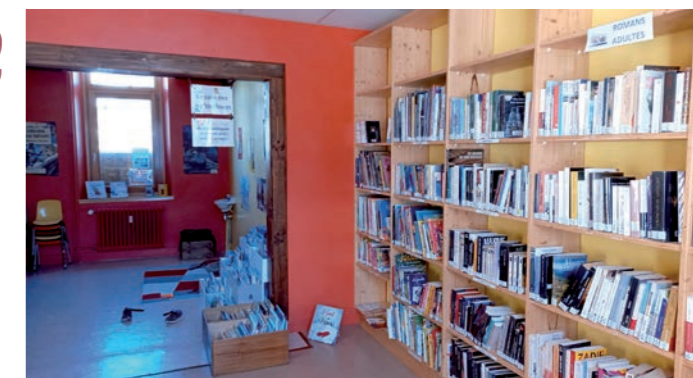
Pour la première fois, le samedi 29 juin après-midi, un créneau spécifique pour les enfants dès 8 ans a été proposé. Au programme : escape game sur plateau, atelier origami et goûter. Cette première édition a connu un vif succès et sera renouvelée en 2025.

Nouveautés

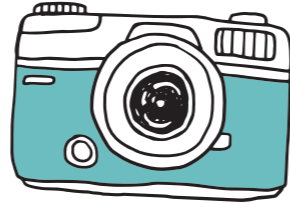
À l'initiative de l'équipe de bénévoles, la commune a financé la pose d'une enseigne réalisée par Mima Précision, entreprise villageoise. Désormais, sur la place de l'église, la façade de ce petit lieu culturel ne passe plus inaperçue!

Un dossier de demande d'aide financière a également été déposé en décembre auprès des services de la CAF afin de rafraîchir les locaux et surtout de créer un nouvel espace dédié uniquement à la jeunesse. À suivre en 2025...

La bibliothèque est ouverte chaque samedi matin de 10h30 à 12h. N'hésitez pas à pousser la porte de notre local, à côté de l'agence postale!



Concours photo de notre Village



Pour illustrer la couverture du prochain bulletin municipal, la commune organise un concours photo gratuit.

Cette année, 22 photos ont été envoyées pour le concours. Nous espérons qu'en 2025, vous allez battre un record ! Le concours est ouvert dès maintenant et la date limite des envois est fixée au 31 juillet. N'hésitez pas à participer et à montrer votre créativité !

Participation

La participation au concours est gratuite et ouverte à toutes les personnes physiques, sans limite d'âge, résidant à Vaux-et-Chantegrue. Chaque participation est limitée à 3 photos maximum par personne.

Nous les envoyer à l'adresse mail suivante : mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr

Les photos reçues seront exposées et un vote sera organisé pendant la course de caisses à savon et lors de la fête patronale.

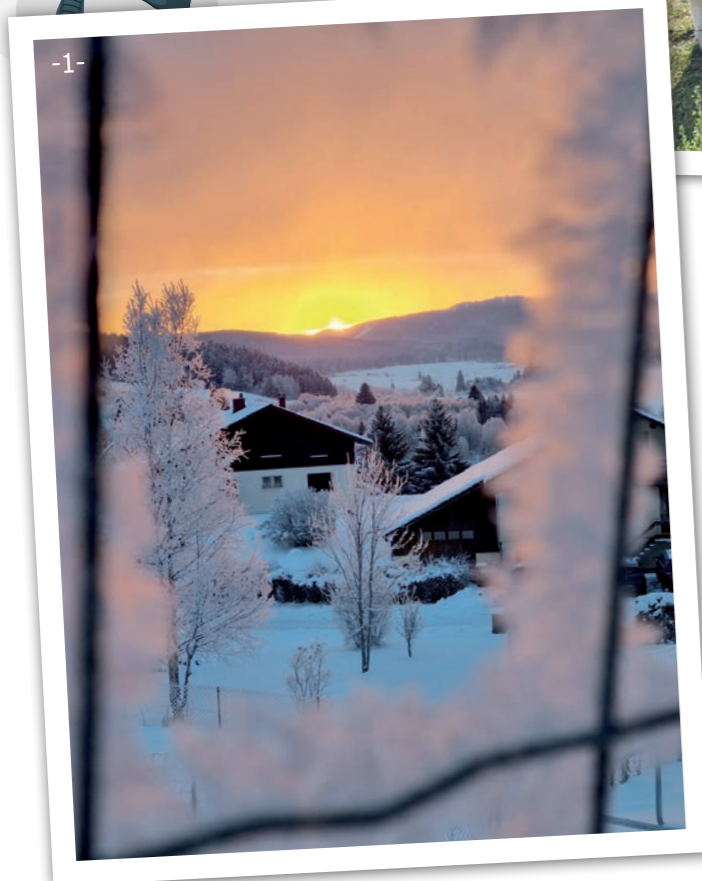
Toute photo envoyée sera considérée comme ayant été accordée pour utilisation par la commune. Ces images pourront être utilisées pour alimenter le site internet de la commune ainsi que le bulletin municipal. En envoyant votre photo, vous consentez à cette utilisation.

Comptant sur votre participation et votre créativité. Merci et à vos appareils !

Pour tout renseignement, contactez-nous par mail à : mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr



RÉSULTATS POUR 2024
Découvrez les trois photos gagnantes et merci à tous les participants.



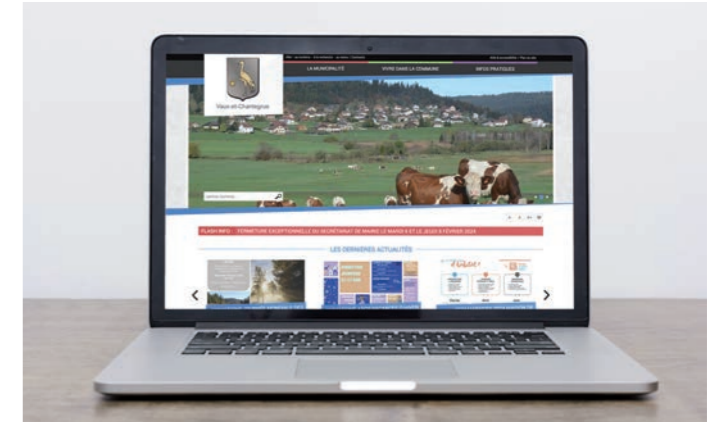
Le site internet de la commune

Fréquentation de notre site internet toujours satisfaisante.

Quelques chiffres pour l'année 2024 (au 18/12/2024)

- 7287 visites (contre 7170 en 2023)
- 1 min 30 s, durée moyenne de visite
- 2,7 actions par visite
- 17370 pages vues, 12487 pages vues uniques (contre 20004 et 14467 en 2023)
- 1731 téléchargements, 1535 téléchargements uniques
- 6636 visites de France, 315 visites des États-Unis, 88 de Suisse, 28 du Royaume-Uni.

Toutes les infos sur www.vaux-et-chantegrue.fr



Intramuros

C'est l'application mobile mise à notre disposition par la Communauté de Communes Frasne-Drugeon au service de notre territoire.

Intramuros, comment ça marche ?

Intramuros est une application mobile qui vous permet d'être informé, alerté, mais aussi de participer à la vie locale.

- 1- Téléchargez l'application : sur Google Play ou App Store, c'est gratuit et sans engagement.
- 2- Choisissez votre commune et abonnez-vous aux notifications.
- 3- Accédez ensuite :
 - Aux services de votre commune (annuaires, sondages, météo, signalements...).
 - Aux actualités de votre commune et des communes alentours.
 - Aux événements grâce à l'agenda.
 - Aux sites à découvrir.

Restez informés !

Vous pouvez retrouver les informations relatives à notre village sur différents supports, en fonction de vos préférences et de vos habitudes : Des affiches et/ou flyers sont mis à votre disposition sur des panneaux d'information à la mairie et à l'agence postale.



Commission Jeunesse et Sport

Nous avons souhaité, comme Simon, Lilian et Kévin l'année dernière, vous présenter deux habitants de Vaux qui pratiquent une discipline sportive avec passion. Tout d'abord, le jeune Valchantois Titouan, originaire de Vaux qui dévale les pentes avec son bolide, une caisse à savon. Puis, nous vous ferons découvrir Nicolas, qui arpente les plus belles montagnes du Haut-Doubs, mais aussi dernièrement les paysages de l'Île de la Réunion.

Titouan FATON

1. Qui es-tu ?

Bonjour, je m'appelle Titouan Faton, j'ai 14 ans et je fais de la caisse à savon autrement appelé « speeddown » depuis 3 ans, après avoir fait 4 ans de karting auparavant. C'est une catégorie sportive et non folklorique comme on peut voir sur la chaîne de l'équipe 21. L'objectif est de réaliser le meilleur temps possible sur plusieurs manches dans la journée. C'est mon papa qui m'a donné envie de pratiquer cette discipline, car lui aussi en faisait il y a 20 ans en catégorie bobcar avec son oncle.

2. Quel est ton palmarès ?

Je suis deux fois vice-champion de Bourgogne-Franche-Comté. Une fois en catégorie C2 (de 10 à 13 ans en 2023) et une fois en catégorie C3 (de 14 à 18 ans en 2024). J'ai participé au Championnat d'Europe en Belgique en juillet 2024 où j'ai terminé 11^e sur 23.

En 2024, j'ai participé à 12 courses en Franche-Comté, Alsace, Lorraine, Belgique et Suisse. La catégorie dans laquelle j'évolue est une catégorie où il y a un bon niveau avec des écarts de chrono souvent très serrés au centième près quelques fois avec mes concurrents, qui sont devenus des copains. Mais sur la piste, c'est la course entre nous pour faire le meilleur chrono.

3. Quels sont tes objectifs sportifs et la suite de ton cursus scolaire ?

J'aimerais bien être champion de France voire d'Europe et sinon, plus tard, faire de la course de côte. Concernant mes études, je suis actuellement en 3^e découverte des métiers ce qui me permet de faire des stages en entreprise. Plus tard, j'aimerais être grumier.

4. Où peut-on te voir exercer ton activité ?

Si vous souhaitez voir des courses de caisse à savons, il y en a dans toute la Bourgogne-Franche-Comté et même en Lorraine et en Alsace, ainsi que dans toute la France. Il suffit de regarder sur les différents sites et notamment celui de la Fédération Comtoise de Caisse A Savon (FECOCAS).



Nicolas BINET

1. Qui es-tu ?

Je m'appelle Nicolas, j'ai 47 ans. Je suis natif de l'Aveyron, une terre de Trail par essence. Je suis arrivé dans le massif du Jura en 1999 et habite avec ma femme et mes deux garçons au village de Vaux-et-Chantegrue depuis 2007.

J'ai commencé la course à pied à mes 18 ans après avoir pratiqué le VTT dès mes 13 ans. Après quelques années sur la piste d'athlétisme et un court passage par les courses sur route (10 km, semi-marathon et Marathon), je me suis rapidement orienté vers les nombreuses courses nature plus proches de mes aspirations. Pour moi, ces courses m'ont permis de faire la découverte de ma région d'adoption que j'ai sillonnée de long en large.

Le trail, c'est courir à travers les chemins en pleine nature sur des distances plus ou moins longues allant du 10 km au 100 miles (environ 160 km), en gravissant des dénivelés plus ou moins importants en fonction du massif arpenté.

2. Quel est ton palmarès ?

Comme je l'ai précisé précédemment, après avoir écumé tous les cross et courses hors stade du Jura puis du Doubs, j'ai connu les débuts des courses Trail sur le massif du Jura dans les années 2005 où j'ai fait de nombreux podiums et victoires, notamment sur des distances de 30 à 60 kilomètres au Trail des Forts à Besançon, à la Transju'trail à Morez, au Trail des sangliers à Pontarlier, au Trail des reculées à Lons-le-Saunier, au Trail du Mont d'Or à Pontarlier ou encore au Trail de Vouglans.

En quête de nouveaux paysages et de nouveaux espaces, toujours sur ces distances, je suis allé découvrir les plus belles courses des massifs voisins des Vosges et des Alpes du Nord.

Depuis quelques années j'ai pris goût au défi de l'Ultra Trail, courses de plus de 100 kilomètres où je me limite à un ultra par an. J'ai ainsi participé à l'UTMB (Ultra Trail du Mont Blanc) en 2013 où je finis à l'honorable 58^e place.

Depuis, mon objectif est davantage la découverte d'un massif à travers ces épreuves, ainsi que la convivialité



entre coureurs et amis qui m'animent plus que la performance sportive.

Cette année, il y a à peine deux mois, j'ai voulu allier découverte, en famille et avec des amis, de l'Île de la Réunion à travers l'Ultra Trail considéré jusqu'à aujourd'hui comme l'un des plus difficiles : le GRAND RAID, connu également sous le nom de DIAGONALE DES FOUS. Au bout de 3 jours et 3 nuits d'effort dans une ambiance festive et un décor à couper le souffle, je suis arrivé au bout, on dit dans le jargon des traileurs être FINISHER !

3. Quels sont tes objectifs sportifs ?

Après cette course réalisée dont je rêvais depuis déjà plusieurs années, je n'ai pas encore trouvé une autre course qui m'anime pour l'an prochain, mais nul doute que ma passion reste la découverte d'un milieu protégé, en

particulier montagnard, espace fragile qu'il faut préserver !

4. Où peut-on te voir exercer ton activité ?

Dans notre massif du Jura. Tout au long de la belle saison, il y a de nombreux trails vous permettant d'aller découvrir cette pratique et notre belle région en tant que coureurs, spectateurs ou encore bénévoles. Vous pourrez voir quelques lives tv sur de grands événements, mais est-ce vraiment souhaitable qu'elle intègre un jour les Jeux olympiques au risque d'être totalement dénaturée ? Je vous conseille de découvrir tout simplement cette activité en prenant une simple paire de running est d'aller marcher, trotter ou courir sur les sentiers autour de notre village avant d'aller découvrir les plus proches sommets de chez nous tels que le Mont d'Or, la Dent de Vulion ou le Suchet !!!

Solidarité : une rencontre émouvante entre La Ronde de l'Espoir et Le Fil d'Alexandre

Le samedi 7 septembre 2024, la commune de Vaux-et-Chantegrue a été le théâtre d'un moment fort en émotion et en solidarité. Organisée par le conseil municipal, une rencontre a eu lieu entre les cyclistes volontaires de La Ronde de l'Espoir et les membres de l'association Le Fil d'Alexandre. Tous les ans, La Ronde de l'Espoir parcourt à vélo trois jours durant environ 500 kilomètres au travers du Doubs pour prévenir, collecter, témoigner et interpeller face au cancer.

Pendant leur périple solidaire, les bénévoles de La Ronde de l'Espoir ont fait une halte dans la commune afin de remettre un chèque à notre association. Ce don, fruit de leurs efforts et de leur mobilisation, vient soutenir Le Fil d'Alexandre dans ses actions en faveur des causes qui lui sont chères. Le Fil d'Alexandre a pour but d'aider à améliorer le quotidien des enfants malades en milieu hospitalier et d'offrir de petites parenthèses de bonheur aux enfants dans leur éprouvant combat contre le cancer.

Les membres de La Ronde de l'Espoir ont également pris le temps d'écouter et de s'imprégner de l'histoire de notre association, un échange qui a touché toutes les personnes présentes. Ce moment de convivialité et d'échange restera gravé dans les mémoires. Il souligne une fois de plus l'importance de la solidarité et de l'engagement collectif dans un monde parfois marqué par l'indifférence.

Un grand bravo à La Ronde de l'Espoir, à Le Fil d'Alexandre et au conseil municipal pour cette belle leçon de générosité et de fraternité.

Stéphanie MASSART,
présidente Le Fil d'Alexandre



Anniversaires

En cette année 2023, nous avons eu le plaisir d'honorer, pour leurs 85 printemps, Madame CUINET Josette et Madame CHUARD Léone. Elles ont reçu, autour d'un verre de l'amitié et une ambiance chaleureuse, un petit comité du conseil municipal venu leur offrir un cadeau personnalisé.



Fête des Mères

Vendredi 31 mai 2024, ce sont environ 80 mamans qui se sont réunies au restaurant l'Étoile des Neiges à Métabief pour partager un bon repas. La convivialité et le partage de ce moment agréable sont devenus, au fil des années, un rendez-vous incontournable pour toutes les mamans du village. Un grand merci à toutes pour leur présence et leur bonne humeur !



Quelques événements portés par la commune

Fête patronale

En ce premier dimanche de septembre ensoleillé et en compagnie de la clique de Bonnevaux et Boujailles que nous remercions, les Valchantoises et Valchantois ont le plaisir de se retrouver et partager un moment convivial autour du verre de l'amitié lors de cette traditionnelle fête patronale.



Des paniers garnis et des moments de partage pour nos aînés

Nos aînés ont profité d'un avant-goût des fêtes de fin d'année à l'occasion de la traditionnelle remise des colis de Noël. Un moment convivial apprécié de tous. Ses paniers garnis confectionnés par «Le chalet gourmand Paillard Frères» étaient accompagnés d'une carte de Noël personnalisée par les enfants du village lors d'une journée d'animation organisée par Audrey Bailly-Bechet.



École intercommunale de la Haute-Joux

Été olympique, journée olympique !

Le mardi 25 juin dernier, le Haut-Doubs accueillait la flamme olympique avant son arrivée dans la capitale parisienne. Une occasion à ne pas manquer pour l'école de la Haute Joux qui organisait le même jour ses premières Olympiades.

Dès le matin, tous les élèves étaient rassemblés dans la cour de l'école de Vaux-et-Chantegrue.

Après le chant olympique et le serment des participants, les Valchantois pouvaient admirer le défilé des athlètes des différents pays participants qui se dirigeait vers le stade. Le temps d'une journée, nos écoliers étaient donc devenus des Allemands, des Grecs ou encore des Vénézuéliens, tous réunis autour d'une dizaine d'épreuves sportives et ludiques. Chaque élève connaissait son rôle (sportif ou juge) et était prêt à donner le meilleur de lui-même !

Le bon déroulement de la journée était orchestré par la classe de CE1-CE2 de Bonnevaux qui dirigeait les équipes dans les divers ateliers. Les parents d'élèves, les professeurs et les Atsem, eux, encadraient et motivaient joyeusement les groupes multi-niveaux.

C'est ainsi que du passage de relais de la flamme au saut de haies, en passant par le lancer de vortex et le tir à la corde, l'enthousiasme était le maître mot pour les petits et grands ! Ce fut aussi l'occasion de se connaître et de se soutenir dans la victoire comme dans la défaite.

Au terme de l'après-midi, bien que La France, la Belgique et l'Allemagne furent le trio gagnant, tous les participants ont été récompensés. Le sourire aux lèvres, chacun a reçu une médaille, réalisée par M. et Mme Da Cruz, aussi éclatante que le soleil de la journée !

Après un goûter bien mérité, les élèves ont pu enfin présenter aux spectateurs la danse olympique travaillée dans les classes depuis plusieurs semaines.

Excellence, respect et amitié, les valeurs de l'olympisme étaient à l'honneur tout au long de ce bel événement. Les Olympiades de l'école annonçaient déjà d'un magnifique été olympique !



Mai à vélo !

Avec le soutien de la CFD (Communauté de Communes Frasne Dugeon), l'école de la Haute Joux a encouragé les enfants à venir à l'école à pied, en trottinette ou en vélo. Pour favoriser ces trajets «propres» et les sécuriser, les enfants se sont fait offrir des gilets fluorescents à leur taille. Chaque classe a ensuite comptabilisé le nombre de ses déplacements sans voiture pour tenter de remporter le trophée ! Ce sont les CP de Bonnevaux qui ont gagné le défi avec 68 % de trajets doux. À noter que la dernière classe en a comptabilisé 50 %.

Ces résultats sont encourageants, ainsi les enfants ont été incités à bouger davantage et à faire une action concrète en faveur de la préservation de la planète. Cette action sera reconduite pour que l'habitude de se déplacer sans polluer perdure dans le temps.



Voyage scolaire Montbozon et Montbéliard

2024 fut une année placée sous le signe du Sport avec nos JO à Paris en toile de fond. Tous les élèves de l'école se sont investis dans différents projets olympiques. Les classes de GS, CP et CE1/CE2 ont découvert des disciplines olympiques lors d'un voyage scolaire qui a eu lieu le 20 et 21 juin 2024.

Ce voyage avait 2 orientations pédagogiques principales :
 - découvertes scientifiques originales avec le Pavillon des Sciences.
 - découverte et pratique de 2 activités sportives des JO 2024 : le canoë et/ou le tir à l'arc.

Les enfants ont vécu une belle aventure tous ensemble en expérimentant une nuitée en camping dans de grandes tentes Marabout à la base de Montbozon. Ils ont préparé le repas du soir avec l'aide des accompagnateurs et la boulangerie de Montbozon nous a livré les croissants le matin. Tout le monde est rentré le sourire aux lèvres et des souvenirs plein la tête.

Fanny AUTHIER



A.D.E.H.J. (Association De l'École de la Haute-Joux)

L'ADEHJ est l'Association Des parents d'élèves de l'École de la Haute-Joux qui regroupe les écoles de Bonnevaux et de Vaux-et-Chantegrue. Son but est de récolter des fonds afin d'apporter une aide matérielle et financière à l'école (sorties et activités scolaires diverses...), mais aussi de créer des liens entre les parents.

Cette année, l'association a de nouveau permis de financer les différentes sorties scolaires, notamment un séjour de deux jours pour les classes de GS, CP et CE1-CE2 qui se sont rendus au pavillon des sciences de Montbéliard puis à la base nautique de Montbozon en Haute-Saône pour faire diverses activités sportives (tir à l'arc, canoë, accrobranche). Pour les plus petits, une journée à Métabief a été organisée avec une sortie cinéma et une animation auprès de poneys. Les plus grands sont partis un jour à la base nautique des Grangettes pour faire du paddle et du canoë.

Nous avons terminé l'année scolaire par un moment convivial rempli de joie et de bonheur avec notre traditionnelle kermesse de fin d'année. Beaucoup d'enfants et de parents sont venus nous rendre visite pour jouer, se faire maquiller (merci à nos mamans maquilleuses!), manger une crêpe, ou partager un verre. Contrairement à l'année dernière, le soleil était au rendez-vous! Merci aux anciens élèves pour leur aide. La soirée s'est prolongée avec un repas réalisé par l'auberge du gaulois.

Après la pause estivale, nous nous sommes retrouvés pour l'apéritif de bienvenue. Le but de ce moment est de faire connaissance avec les nouveaux parents et de passer un moment convivial tous ensemble. Malheureusement, nous avons décidé de ne pas le continuer, car très peu de parents se sont déplacés.

Notre traditionnel marché d'automne a eu lieu le 13 octobre à la salle des fêtes de Vaux-et-Chantegrue, qui a de nouveau eu un fort succès. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui se sont déplacées ainsi que les producteurs présents et la mairie pour le prêt de la

salle des fêtes. Comme chaque année, nous avons semé et cultivé nos courges. Malheureusement, la quasi-totalité de nos courges a été volée sur Bonnevaux. Toute l'équipe de l'ADEHJ a été attristée à la suite de cette découverte. Nous en avons informé la presse et à la suite de ces articles, différentes personnes ont souhaité nous faire des dons pour nous aider. Nous les en remercions vivement, nous avons été très touchés par leurs gestes et leurs générosités.

Comme l'année dernière, nous avons offert aux enfants un spectacle de Noël «les facéties de Jérémy l'Artiste». Les enfants ont passé un super moment et les adultes aussi! Le père Noël est ensuite venu avec la traditionnelle distribution de cadeaux pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Nous en profitons pour remercier les mairies de Vaux-et-Bonnevaux qui aident le père Noël financièrement !!



Comme chaque année, la vente de sapins de Noël issu de nos forêts a eu lieu. Cette coupe se fait en accord avec le garde forestier et les sapins choisis sont des sapins qui ne grandiront pas davantage, car ils poussent dans des endroits denses. Par conséquent, les couper permet de libérer de l'espace pour d'autres arbres. Nous remercions les papas qui sont allés les couper le matin même de la vente.

Durant le reste de l'année, nous avons également organisé un goûter de carnaval pour les enfants du village et diverses ventes.

Pour l'année scolaire 2023/2024, nous avons pu verser à l'école 5 500 €. Cela est possible grâce à votre participation lors de nos diverses manifestations. Les enfants vous en remercient vivement.

Pour nous aider, vous pouvez :

- Garder vos journaux, publicités, catalogues, papiers divers. Vous pouvez directement les déposer au local communal (mis gracieusement à disposition par la mairie), situé à côté des conteneurs à verre à proximité du cimetière, rue du Plane. Vous pouvez faire des paquets que vous ficellez ou alors les mettre en vrac dans des sacs en papier. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez beaucoup de papiers entreposés chez vous! Une fois par année, nous mettons tous ces papiers dans une benne mise à disposition par Préal. Cette collecte nous permet de récolter environ 800 € en fonction du poids de papier.

Collecte du PAPIER des associations

préal

10 TONNES de papier maximum
Déposer les papiers EN VRAC
Réserver la benne 3 SEMAINES AVANT la collecte
RÉSERVATION : tr@preval.fr 03 83 46 43 66

Acceptés : Feuilles de papier, Revues, magazines, Journaux, Cahiers, Enveloppes, Livres sans couverture, Catalogues, dictionnaires.

Papiers NON ACCEPTÉS dans la benne : Kraft : papiers et enveloppes, Cartons, Enveloppes à fenêtre, Paquets de farine, Objets métalliques : trombones, reliures..., Affiches, Papier carbone, Emballages plastiques.

- Nous acheter un sapin, issu directement de notre forêt de Vaux-et-Chantegrue, 100 % local !! Des papiers sont distribués dans les boîtes aux lettres afin de passer commande. Cette année, la livraison à domicile des sapins est proposée. Il reste toujours la vente dans la cour de l'école, vous choisissez et vous donnez la somme que vous voulez. Un verre de vin chaud vous est offert !!

- Continuer à nous rendre visite lorsque nous faisons une manifestation comme le marché d'automne

Remerciements :

Nous remercions la commune pour le financement des cadeaux de Noël offert aux enfants, pour la mise à disposition des sapins et aussi pour le prêt de la salle des fêtes et de la salle de convivialité. Nous remercions également les agriculteurs pour la mise à disposition d'un tas de fumier dans un de leurs champs pour faire pousser nos courges. Nous remercions les habitants du village qui nous aident en participant à nos ventes et nos actions diverses. Et enfin, merci à tous les parents, grands-parents, enfants, instituteurs, qui, d'une manière ou d'une autre, font vivre notre association.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook.

Julia VIONNET



CONTACT :
Association De l'École de la Haute-Joux
adehj25@yahoo.com

Présidente : Julia VIONNET
Vice-présidente : Sylvie CUCHE
Trésorière : Audrey BAILLY-BECHET
Vice-trésorière : Blanche JEANCLERC
Secrétaire : Sandra VISENTINI
Vice-secrétaire : Lydiane VANDEL

AAPPMA La Drugeonnaise

Depuis 5 ans, notre société regroupe les villages de Vaux-et-Chantegrue, Bonnevaux, Bouverans et La Rivière. Notre parcours de pêche débute à la source du Drugeon à Vaux, pour se terminer à la limite aval du territoire communal de La Rivière. Il comprend également le pourtour du lac de l'entonnoir et les étangs des Pelles à Bouverans, ainsi que l'étang Claudet à La Rivière.

Notre AAPPMA adhère à l'entente halieutique Doubs amont (EHDA). La prise de cette option avec notre carte piscicole permet de pêcher les rives du Doubs de Morteau à Morteau, les lacs de Labergement et St-Point ainsi que les étangs du Pont rouge et du Moray à Vuillecin.

Les travaux de broyage de saules en aval de Vaux prévus fin 2023 n'ayant pu se concrétiser, c'est une entreprise d'élagage (CTF) qui interviendra manuellement pour rendre cette partie du Drugeon accessible aux pêcheurs dès que l'on aura obtenu les autorisations nécessaires.

Comme chaque année, si les conditions météo le permettent, à partir de fin octobre, des corvées de débroussaillage de saules seront organisées afin de recréer des zones de pêche. En espérant que les pêcheurs se sentent concernés et nous rejoignent pour mener à bien ces opérations.

Cette année 2024 très pluvieuse a permis aux pêcheurs de s'adonner à leur passion durant toute la saison. Le Drugeon a malgré tout connu une période d'assec au mois d'août en aval de Bonnevaux (perte dans des failles), mais celui-ci a toujours coulé à la passe à poissons de la digue de l'étang Claudet à La Rivière, ce qui n'était plus arrivé depuis des années.

Ces deux derniers printemps pluvieux ont permis de bonnes conditions pour la fraie des poissons, ce qui compensera peut-être les pertes dues aux dernières sécheresses.

La fête de la pêche pour les enfants, avancée au 1^{er} samedi de mai, a permis aux 65 enfants présents de découvrir la faune de notre étang et chacun a eu le plaisir de pêcher une ou deux truites en pratiquant ou non le No-Kill.

Les enfants peuvent s'adonner au plaisir de la pêche dès le plus jeune âge, mais ils doivent posséder une « carte enfant de moins de 12 ans » au prix de 7 € qui leur permet de pêcher dans tout le département.

Un développement important de végétation dans l'étang Claudet à La Rivière-Drugeon.

Notre société essaie d'améliorer son parcours de pêche, mais se trouve bien impuissante face au réchauffement climatique et aux pollutions en tout genre.

Les pêcheurs en particulier, mais également les promeneurs, ont pu constater ces dernières années des développements importants de végétaux sur l'étang à La Rivière. Si la présence importante des feuilles de nénuphar n'est pas une nouvelle, il est possible d'observer une autre plante qui prend beaucoup de place : le cératophylle. Cette espèce est également utilisée en aquarium. Elle participe



à la filtration de l'eau et sert de refuge aux alevins, mais peut être plus gênante dans le cas de grosse colonisation, soit en empêchant le développement d'autres espèces de plantes, soit en rendant difficile l'activité de pêche.

Des tentatives de régulation ont été faites par les pêcheurs. L'arrachage des plants est aisé (la plante n'a pas de racines), mais les volumes sont tels qu'il est très difficile de les extraire de l'eau.

Cette espèce est bien originaire d'Europe et n'a pas été introduite. Elle peut se trouver dans les rivières de faible courant ou dans les étangs et devenir potentiellement proliférante, ce qui devient le cas dans l'étang. Les conditions exactes permettant d'expliquer cette prolifération restent à définir précisément pour envisager des moyens de régulation, mais elle peut éventuellement être mise en relation avec un milieu riche en matière organique, des températures plus élevées et peut-être un envasement progressif de l'étang. Dans certains cas, il est possible que la situation change au bout de quelques années. Le phénomène est donc à surveiller.

Si la pratique de la pêche vous tente, ou vous questionne, rejoignez-nous lors de notre assemblée générale qui a lieu fin février.

En cas de constat de pollution, merci de prévenir le plus rapidement possible soit :

- Astreinte assainissement à la Communauté de communes Frasnè Drugeon : 07 56 12 50 67
- Président de La Drugeonnaise : 06 49 81 87 14
- Office Français de la Biodiversité : 03 81 58 39 65
- Fédération de pêche : 03 81 41 19 09
- Gendarmerie : 17

Carte de pêche de la Drugeonnaise (ainsi que l'option ehda)

sont en vente sur internet : www.cartedepeche.fr

ou chez notre dépositaire :
Pêche nautisme

2 rue B Palissy, 25300 Granges-Narboz

CONTACT :

Société de pêche

aappma.ladrugeonnaise@gmail.com

grillon.joel@wanadoo.fr - 06 49 81 87 14

ADAPEI du Doubs - Opération brioches

La vente de brioches aux habitants du village a permis de récolter la somme de 1924 €, contre 1818 € en 2023. Sylvie Vionnet, responsable du secteur de Vaux-et-Chantegrue remercie tous les bénévoles qui se sont mobilisés ainsi que les habitants pour leur accueil et leur générosité.



Opération brioches 2025 :
DU LUNDI 7
AU DIMANCHE 13 AVRIL 2025



Amicale des anciens combattants



8 mai 2024

Cérémonie officielle au monument en hommage aux morts de notre commune et de toute la France lors de la guerre de 1939-45. Ce sont les enfants, Candice et Emy, qui ont accepté de participer au dépôt de la gerbe de fleurs au monument. Merci à ces deux gracieuses fillettes. À l'issue de la cérémonie, le verre de la convivialité offert par la commune a terminé cette commémoration.

Samedi 31 août 2024

Une petite délégation avec Porte Drapeau de l'Amicale communale s'est rendue au lieu-dit de la « citerne de la Planée » pour se recueillir aux pieds de la Stèle de Marie-Hélène WUILLEUMIER qui fut sauvagement exécutée le 14 juillet 1944.

11 novembre 2024

Commémoration officielle en respect des morts de la guerre 1914-18, en présence de nombreux Valchantois/toises. Avec un air sérieux, Arthur et Candice ont porté la gerbe de fleurs pour la déposer au monument, aux pieds de la liste des morts au combat de la commune. Pendant cette cérémonie, Bérénice et Charline ont proposé, avec un grand sourire, le Bleu et de France (Institution créée pour venir en aide aux orphelins et victimes des Guerres).

Cette collecte a produit la somme de 82 euros, montant envoyé directement au service départemental de Besançon. Merci aux enfants pour avoir accompli ce devoir civique, ainsi qu'à tous les donateurs. Enfin, le verre de l'amitié a été partagé à la salle des fêtes.

5 décembre 2024 à Bonnevaux

C'est le président Jacques CHIRAC qui a décidé en son temps de réunir les cérémonies commémorant les conflits avec la TUNISIE, le MAROC et l'ALGÉRIE en une seule date, soit le 5 décembre de chaque année. C'est la section AFN de Frasné qui organise chaque année cette cérémonie. C'est à Bonnevaux que s'est déroulée cette commémoration avec tous les Porte-Drapeaux des Communes de la ComCom de Frasné.

Hommages

Cette année, deux camarades nous ont quittés : Jean-Marie VUILLAUME et Louis-Jean LANQUETIN. Les Honneurs leur ont été rendus par les membres des Anciens Combattants. À leurs Familles, nous présentons nos sincères Condoléances.

Le Président, Christian NICOD

Centre de Première Intervention Renforcé de Labergement-Sainte-Marie

Le Centre de Première Intervention Renforcé (CPIR) de Labergement-Sainte-Marie compte un effectif de 34 sapeurs-pompiers volontaires, dont la mission est de venir en aide à la population. Ils interviennent en premier appel sur 8 communes : Vaux-et-Chantegrue, Labergement-Sainte-Marie, Malbuisson, Saint-Point-Lac, Les Grangettes, Malpas, La Planée et Remoray-Boujeons.

Pour accomplir leurs missions, le centre est équipé de sept véhicules : deux fourgons incendie, un véhicule de toute intervention, un véhicule tout-terrain, un véhicule léger (VL) et deux bateaux.

À noter que pour la période du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024, ils ont réalisé un total de 256 interventions.

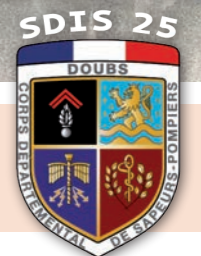
Le nombre d'interventions ne cesse d'augmenter dans le département. Les sapeurs-pompiers du Doubs recrutent donc quotidiennement. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le chef de centre, le Lieutenant Cyril DEY (Cyril.DEY@sdis25.fr) ou à consulter le site du SDIS 25 (SDIS25.fr).

Afin de partager un moment de convivialité avec la population, l'amicale des sapeurs-pompiers des 2 Lacs a organisé une fondue géante le 1^{er} février 2025 à la salle des fêtes de Labergement-Sainte-Marie. C'est toujours un plaisir de retrouver des résidents de la région !

Le CPIR tient à remercier l'ensemble de la population pour leur accueil chaleureux et leurs contributions lors de notre venue en fin d'année pour la visite des calendriers. Nous profitons également de cet article pour exprimer notre gratitude envers les communes pour le prêt de divers locaux qui nous ont servi lors de nos manœuvres mensuelles.



CONTACT :
CPIR de Labergement
 Cyril DEY : 06 31 29 60 43 - www.SDIS25.fr



Compagnie les Libres Penseurs



Nous sommes terriblement chanceux! Créée en 2015 et installée à Vaux-et-Chantegrue depuis l'été 2022, la Compagnie les Libres Penseurs s'est considérablement développée depuis son arrivée dans sa terre d'adoption. Proposant des ateliers aux enfants le samedi matin à Vaux-et-Chantegrue, aux adolescents et adultes à Bonnevaux respectivement les vendredi soir et mardi soir, la Compagnie compte aujourd'hui 33 élèves dans ses cours hebdomadaires.

Les spectacles de fin de saison de ces ateliers auront lieu lors du week-end du 5 et 6 juillet. Le lieu reste à définir, mais les quatre ateliers y présenteront leurs travaux de fin d'année. Ces spectacles sont ouverts à tous et gratuits, n'hésitez donc pas à réserver votre week-end!

Par ailleurs, la Compagnie a développé de nombreux partenariats et activités. Les collèges de Doubs et de Frasné sont désormais de fidèles associés avec de nombreux projets déjà montés et présentés, d'autres sont à venir. Nous avons développé un partenariat bénévole avec Le Festival de l'Eau Vive de Bannans. Grâce à eux, nous avons pu organiser l'été passé un stage intensif pour les ados francs-comtois et normands.

Nous avons également le privilège d'être en charge des ateliers théâtre du TFM (Théâtre Forum Meyrin) qui nous fait confiance pour la prise en charge de ses enfants et adolescents.

Nous travaillons également avec nos amis de la Compagnie des Coquelicots, compagnie genevoise avec laquelle nous développons des projets transfrontaliers.

Enfin et surtout, la Compagnie a la chance d'être soutenue et partenaire de la Communauté de communes Frasné-Drugeon, avec qui les projets sont nombreux. Nous travaillons en étroite collaboration depuis notre arrivée. Qu'ils soient ici remerciés pour leur aide, leur écoute et leur confiance sans cesse renouvelée.



Nous tenons à remercier la Compagnie du Bric à Brac pour leur aide précieuse ces derniers mois. En effet, la salle de Bonnevaux, notre repère, ayant connu une longue période de travaux, le Bric à Brac a eu la gentillesse de loger certains ateliers la saison passée. Une fois encore, qu'ils en soient ici remerciés.

Bien évidemment, nous remercions chaleureusement les communes de Vaux-et-Chantegrue, Bannans, Bonnevaux et La Rivière-Drugeon pour les accueils de nos ateliers, stages et répétitions professionnelles. Car oui, la Compagnie est une structure associative qui a deux axes forts de travail : la transmission par ses ateliers et interventions ainsi que la création de spectacles professionnels.

Et ce faisant, nos divers partenaires nous ont aidés à créer notre nouveau spectacle : «Joyeux Anniversaire». Première création de la Compagnie depuis son arrivée dans le Haut-Doubs, quatrième création de son histoire. Après Lettres Ouvertes (2016-2017), Cabaret Macabre (2018-2019) et Magda (2020-2023), Joyeux Anniversaire, comédie grinçante et onirique, verra le jour dans les mois à venir.

Parmi les diverses représentations de la saison, nous proposerons le spectacle le samedi 3 mai prochain au Théâtre du Lavoir à Pontarlier. Une première dans la région qui en appellera sûrement d'autres. Un spectacle intégralement créé et répété à Bonnevaux et Bannans ces derniers mois et dont l'aboutissement est une grande fierté pour nous. Nous espérons vous voir nombreux le moment venu!

Samuel DELASALLE,
directeur artistique de la Compagnie les Libres Penseurs.



CONTACT :
Compagnie les Libres Penseurs
06 80 56 87 85
compagnieleslibrespenseurs@gmail.com
f @ compagnieleslibrespenseurs



Club d'Amitié

Au club de l'Amitié, il n'y a pas que les cartes qui comptent ! Comme on peut le voir sur les photos, le plaisir de la table fait aussi partie du calendrier, avec des moments de détente et d'amusements que notre doyenne apprécie tout spécialement comme dans sa jeunesse. Le partage a été célébré avec les clubs de la ComCom avec quasiment 200 convives.

Pour continuer ce partage, il peut être mis en place des après-midis avec de toutes autres occupations (jeux de société, bricolages et décorations...). Venez le mardi après-midi à la salle des associations (anciennement au gîte, rez-de-chaussée, en dessous de la crèche). Apportez vos idées, votre soutien pour que vive L'AMITIÉ !

À Bientôt.

CONTACT :
Club d'Amitié
 Daniel GUYON : 06 78 04 82 49
 Yvette MAUGERY : 06 45 94 22 81



Familles rurales - accueil périscolaire



Familles Rurales les Brimbelles fête en 2025 ses 40 ans sur le territoire.

C'est une association gérée par des bénévoles (6 pour 150 familles). Chaque année, ces derniers invitent toutes les familles adhérentes à l'assemblée générale où elles peuvent s'impliquer dans la gestion de la structure en intégrant le conseil d'administration et/ou une commission de l'association. Familles Rurales fait appel au plus grand nombre de personnes motivées qui souhaitent s'intégrer un peu plus dans la vie associative de leur commune. L'assemblée générale de novembre 2024 a permis d'accueillir 15 nouveaux bénévoles. Nous avons besoin de vous pour continuer à avancer et faire vivre l'association !

L'équipe du périscolaire est composée de 7 animatrices : Ariane, Rachel, Patricia, Isabelle, Lola, Lydie et Elodie. Nous remercions toutes les personnes venues en renfort pour 1 jour et/ou quelques mois. Sans elles, nous n'aurions pas pu accueillir vos enfants dans de bonnes conditions. Merci à Delphine, Anaïs, Sophie, Valérie, Manon, Flavie, Sylvie et Margaux.

La rentrée 2024 a été compliquée, mais à partir du mois d'octobre, avec le retour d'Élodie et la dynamique du recrutement, toutes les listes d'attente ont été validées, nous pouvons aujourd'hui répondre aux besoins de toutes les familles. Le nombre d'inscriptions est similaire à l'année 2023, nous accueillons environ 62 enfants le midi, 26 le matin et 28 le soir. L'effectif maximum d'accueil de la salle étant de 70 enfants.



Cette année, nous avons organisé « Les Olympiades du Péri » au mois de juin.

41 enfants étaient présents, accompagnés de leur famille. C'était un moment de partage entre parents/enfants et animatrices, très convivial et joyeux. Nos petits champions ont tous relevé les défis proposés et sont repartis avec une médaille ;)

Nous remercions les communes de Vaux-et-Chantegrue et Bonnevaux pour leur apport financier ainsi que le prêt des locaux, sans qui le périscolaire ne pourrait fonctionner.



CONTACT :

Élodie Robbe et Lydie Buffaud - Familles Rurales Les Brimbelles – Les Diablotins
 3 lieu-dit Pyramide, 25 160 Vaux-et-Chantegrue - 03 81 69 99 38 - al.lesdiablotins@famillesrurales.org
 Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h40 à 11h40

VECA. (Vaux-Et-Chantegrue Animations) : une année 2024 sous le signe du renouveau !



Le comité des fêtes de Vaux-et-Chantegrue célèbre cette année ses 10 ans d'existence. Créé en novembre 2013, il a su, au fil de cette décennie, insuffler une dynamique de vie au village grâce à l'énergie débordante et aux idées créatives de ses membres.

Bilan décennal : un parcours riche et positif

Au cours de ces dix dernières années, VECA a multiplié les initiatives pour animer notre belle commune. Des sorties en raquettes aux projections de matchs de foot (Euro, Coupe du Monde), en passant par nos soirées pétanque, la fête du 14 juillet avec feu d'artifice, l'animation de la fête patronale, le village Propre, sans oublier les traditionnels moments conviviaux comme le vin chaud autour des rois mages et les après-midis jeux de société. VECA a également organisé des escapades hors du village, telles qu'une journée à Europa Park, à la Percée du Vin Jaune, ainsi que plusieurs marchés de Noël en Alsace. Et bien sûr, chaque fin d'année, notre village se pare de décorations qui apportent une touche festive et magique.

Créer, construire et animer...

Peut-être que la présentation de ce bilan semble un peu présomptueuse. Pourtant, il n'en est rien : les membres de VECA ne sont pas des personnes vaniteuses. Notre équipe est composée de bénévoles dévoués, engagés, sans aucune ambition personnelle, simplement motivés par le désir de créer des moments de partage et de rencontre. Nous tenons à favoriser un « esprit de village » qui fait briller l'entraide et la solidarité, afin d'éviter que notre commune ne devienne, comme certains villages aux alentours, un simple « village dortoir ». Nos réunions, où rôles et responsabilités sont partagés dans une atmosphère conviviale, se concluent souvent par un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié.

2024, une année de changement !

Nous entamons cette nouvelle année avec un nouveau souffle. Lors de notre dernière assemblée générale, Stéphanie MASSART, qui a dirigé notre association pendant 7 ans, a passé le flambeau à Maxime RENAUD. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son engagement et son énergie. Maxime, bien qu'il ait pris avec succès les rênes de l'association, a exprimé son souhait de démissionner pour des raisons professionnelles. Nous lui adressons également nos sincères remerciements pour son investissement durant ces derniers mois et pour avoir orchestré la réussite de la 3^e édition de la Course de Caisse à Savon. Plusieurs membres actifs ont également décidé de se retirer, mais ils restent disponibles pour apporter leur aide lors des événements. Ainsi, nous nous retrouvons



avec une équipe réduite, d'environ dix membres, et un nouveau président, Vincent LOYE, qui a pris ses fonctions depuis deux mois. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles responsabilités !

Et en 2025, que réserve l'avenir ?

C'est à vous de nous le dire ! Nous avons déjà quelques idées en tête, comme notre participation à la Randonnée des fruitières en mai et une nouvelle édition de la course de caisses à savon, enrichie de nombreuses surprises. N'hésitez pas à nous partager vos suggestions, ou même rejoindre notre belle équipe. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons envisager de nouvelles animations. Cette année, notre collectif se reconstruit et reste ouvert à tous les nouveaux membres motivés. Attention, un CASTING préalable est à prévoir ! ;-)



QUELQUES DATES À RETENIR DANS VOS AGENDAS 2025 !

- **Le dimanche 11/05 :**
Randonnée des fruitières au départ de Vaux.
- **Le dimanche 08/06 :**
pique-nique Valchantois.
- **Le samedi 6/09 :**
course de caisse à savon FOLKLORIQUE.
- **Le samedi 29/11 :**
pose des décors de Noël.
- **Le vendredi 19/12 :**
l'arrivée des rois mages à la crèche de Noël.



CONTACT :
V.E.C.A. (Vaux-et-Chantegrue Animations)
Vincent LOYE : 06 74 64 76 71
vecanimation25@gmail.com

Football Club Lac Remoray Vaux : un club de foot dynamique !



Notre club compte 300 licenciés à ce jour, 40 dirigeants pour des enfants dès 6 ans, répartis sur une vingtaine d'équipe. Nous avons la joie de retrouver cette année, une équipe féminine ainsi qu'une troisième équipe senior. Ces chiffres croissants montrent le dynamisme, l'ambiance et le bon vivre au LRV en marge du sportif.



Nous sommes fiers de proposer de nombreuses animations à chaque match à domicile :

- Mise à l'honneur de deux sportifs paracycliste
- Concert de Gilles Petitjean
- Présentation et dégustation de vin par un de nos joueurs œnologue
- Présentation de caisse à savon
- Concert Country

Nos activités annuelles :

- Belote avec 80 participants
- Loto géant à la salle de Mouthe
- Soirée partenaire afin de récolter des fonds pour la création de survêtements du club.



Malheureusement, notre projet de terrain synthétique de Labergement à lui du plomb dans l'aile, dû à la situation géographique à l'intérieur de la réserve naturelle. Nous sommes à la recherche d'une solution pérenne.

Merci aux vétérans qui ont œuvré à la réfection de stade de Vaux. Nous tenions à remercier la municipalité de Vaux, Monsieur le Maire ainsi que les conseillers pour leur aide précieuse dans l'entretien de nos infrastructures. Merci à vous de nous donner une petite tribune dans votre bulletin municipal.

Le Président, Thierry SALVI



CONTACT :
FC Lac Remoray Vaux
 lac-remoray-vaux.fc@lbf-foot.fr
 www.fclacremorayvaux.com
 fclacremorayvaux

Quelques règles de bon voisinage

Travaux de Jardinage et Bricolage

Afin de ne pas troubler le voisinage, il est de la responsabilité de chacune et chacun de respecter les horaires autorisés pour les travaux de bricolage ou de jardinage entraînant une nuisance sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse, etc.).

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



Animaux domestiques

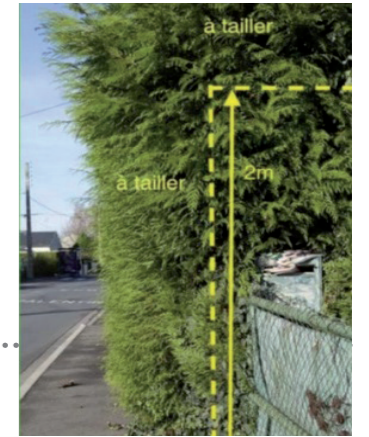
La circulation des animaux domestiques sur le territoire de la commune est réglementée par l'arrêté municipal N° 5/2018 : Article 1 : « Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls, sans maître ou gardien ».



Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

Les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines doivent régulièrement être élagués ou taillés à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public. Article R 116-2-5° du Code de la voirie routière



Stationnement

Faisons preuve de civisme et de bon sens en faisant attention au stationnement de nos véhicules (ils ne doivent dépasser ni sur la route ni sur les trottoirs).

Il est formellement interdit de laisser stationner un véhicule dans les espaces publics plus de 7 jours sans les déplacer, tout comme il est interdit d'abandonner les épaves.



Le déneigement, c'est l'affaire de tous !

Pour rappel, les occupants (propriétaires ou locataires) des habitations sont tenus d'assurer le dégagement de la neige sur leurs trottoirs en laissant le caniveau dégagé pour permettre l'écoulement des eaux de dégel. Ainsi, grâce au civisme de tous et à la bonne volonté de chacun, nous pourrions maintenir de bonnes conditions de déplacement dans notre village.

Merci aux Valchantois, de plus en plus nombreux, pour leur effort afin de faciliter l'accès aux habitations, mais de penser également au travail du déneigeur.



Horaires des services communaux



Secrétariat de mairie

Ouverture :
lundi, mardi, jeudi
de 9h à 12h
ainsi que les samedis pairs
de 9h à 11h30.

Sur rendez-vous
le samedi matin.

03 81 69 61 25 - www.vaux-et-chantegrue.fr
mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr



Agence postale

Ouverture : du lundi au samedi
de 8h30 à 11h30.
Services photocopies / Point de vente
de pain / Retrait des vignettes d'accès
à la déchèterie de la Fuvelle.

03 81 49 32 37



Bibliothèque

Ouverture : samedi de 10h30 à 12h.

03 81 38 43 16

Horaires des services intercommunaux



Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon

Ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.
03 81 49 88 84

secretariat@frasnedrugeon-cfd.fr
Accueil secrétariat fermé le vendredi
après-midi.

Médiathèque intercommunale

Ouverture :
mardi : 16h - 19h
mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
jeudi : 16h - 18h
vendredi : 16h - 19h
samedi : 10h - 12h
03 81 38 32 93
mediatheque@frasnedrugeon-cfd.fr



Déchèterie

Changement d'horaires depuis le 28 octobre 2024

Les habitants de Vaux-et-Chantegrue peuvent accéder à la déchèterie de la Fuvelle (à Labergement-Sainte-Marie) gérée par la ComCom du Mont d'Or et des 2 Lacs. Sur présentation d'un justificatif de domicile, les vignettes d'accès sont délivrées gratuitement à l'agence postale communale.

Ainsi, 2 points de déchèteries sont accessibles pour notre village :

FRASNE / plus d'infos sur www.smcom-haut-doubs.fr

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été	13h30 18h30		13h30 18h30	13h30 18h30		9h-12h 13h30-17h
Hiver	13h30 17h			13h30 17h		9h-12h 13h30-17h

Été : 1^{er} avril au 31 octobre / Hiver : 1^{er} novembre au 31 mars

LABERGEMENT-SAINTE-MARIE / plus d'infos sur www.ccmontdor2lacs.com

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été et Hiver		8h30/16h RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS SUR RÉSERVATION	8h30/17h	8h30/17h	8h30/17h	8h30/16h

Les horaires de la déchèterie sont les mêmes en été et en hiver.

CONSIGNES D'ACCÈS

- Attachez et bâchez votre chargement.
- Trier les déchets par matière (Limite de 4m³ par jour et par apport).



Carte d'accès
obligatoire



S'adresser à
l'agent
en arrivant



Ne pas passer à
2 voitures sous la
barrière d'entrée



Interdit aux en-
fants de moins de
10 ans

De gros volumes à jeter ? Afin d'anticiper le remplissage des bennes, merci de contacter le SMCOM au 03 81 46 27 00 ou contact@smcom.fr

Infos utiles



Ordures ménagères

Bac jaune : emballages en plastique, sacs, sachets, films, barquettes, pots, tubes, bouteilles et flacons).

Bac vert : les autres déchets ménagers.

Pour réduire nos déchets, nous pouvons penser au compostage! Des conteneurs à verre sont également disponibles rue du Plane (vers le cimetière). Les bacs sont collectés tous les 15 jours, mais le forfait ordures ménagères comprend 12 levées/an. La collecte des bacs est assurée les jours fériés sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre où la collecte est reportée au samedi suivant (Voir calendrier page suivante).

**Toutes les infos sur www.smcom.fr
et sur www.preval.fr**

Navettes autocar TER

Notre village a la chance de pouvoir profiter d'un service quotidien d'autocar entre Frasne et Vallorbe. N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou en gare de Frasne pour obtenir les horaires. Ce service est ouvert à tous et pas seulement aux détenteurs de billets de train.

L'arrêt de bus se situe sur la RD9 à l'intersection de la rue de l'église.



Cimetière communal

La commune dispose de caveaux et de cases au columbarium et 7 cavurnes (petits caveaux indépendants pouvant contenir 4 urnes) sont également disponibles. Les familles intéressées par une acquisition sont invitées à se faire connaître en mairie.

Le cimetière municipal ne dispose pas de conteneurs à poubelles. L'emplacement bétonné situé en face de la grille d'entrée est exclusivement réservé aux déchets verts. Une poubelle est à votre disposition pour tous les autres déchets (pots de fleurs cassés, plastiques, etc.) à côté de cet emplacement.

Le conseil municipal, lors de sa séance du 24 octobre 2024, a décidé la modification du règlement existant datant du 10 novembre 2004. Celui-ci est consultable en mairie.

Salle des fêtes

Notre salle des fêtes (équipée d'un ascenseur) possède une capacité d'environ 160 places assises et dispose d'un équipement complet en cuisine (vaisselle et couverts, 2 grands frigos, four, gazinière, plusieurs points d'eau, etc.). Elle accueille toutes les associations villageoises désireuses d'y organiser des événements, mais elle est également accessible aux particuliers.



TARIFS DE LOCATION POUR L'ANNÉE 2025

Les prix sont TTC, prenant en compte les charges d'électricité, gaz et ordures ménagères

Résidents (week-end)	300 €
Non-résidents (week-end)	530 €
Location courte (Obsèques)	50 €
Option vidéo projecteur	50 €
Cautions salle	1000 €
Cautions ménage	150 €
Cautions vidéo projecteur	500 €

1 week-end gratuit par année pour les associations reconnues d'utilité publique :

Amicale des Anciens Combattants, Club d'amitié, Amicale des sapeurs-pompiers, FC Lac Remoray-Vaux, Association Communale de chasse Agréée, ADEHJ, Le fil d'Alexandre, Spectacle Inter communal, Paroisse et Associations caritatives de Vaux-et-Chantegrue.

Autres associations du village : tarif résident.

La demande de location de la salle pour des professionnels, associations hors village ou autres, devra être faite 2 mois à l'avance pour validation par le conseil municipal. Toute autre demande de location sera étudiée au cas par cas par le conseil municipal.

Pour toute demande de location, téléchargez le formulaire de pré-réservation sur notre site internet puis adressez-vous au secrétariat de mairie.

VIE PRATIQUE

Papiers d'identité, passeport, permis de conduire Ces documents ne sont plus délivrés en mairie.

Nouvelle démarche :
remplir une pré-demande sur le site www.ants.gouv.fr puis rendez-vous à France Services à Frasne ou à Mouthe.



La maison France Services à Frasne, 18 rue de la gare 03 81 89 64 25.

Les agents de votre France Services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques du quotidien.



Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes âgées de 18 ans et/ou nouvellement arrivées sur la commune peuvent se présenter en mairie, munies :

- D'une carte d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone...)

Chaque électeur peut interroger sa situation électorale :

- Pour savoir sur quelle liste électorale il est inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire),
- Pour vérifier qu'il n'a pas été radié,
- Pour connaître l'adresse de son bureau de vote.

Pour cela, rendez-vous sur demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « élections » ou directement sur service-public.fr. Renseignez le code postal et la commune dans laquelle vous êtes normalement inscrit, ainsi que vos informations personnelles. Vous obtenez alors la confirmation de votre inscription dans cette commune. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez faire la vérification pour une autre commune, ou vous inscrire directement.

Recensement militaire

Il est obligatoire !! Filles et garçons doivent, le mois de leur 16^e anniversaire, se faire recenser à la mairie de leur domicile ou en ligne sur service-public.fr. À l'issue de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement. Cette attestation est un document officiel et sera exigée à de nombreuses occasions, notamment pour l'inscription dans l'enseignement supérieur ou à l'examen du permis de conduire.

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire, Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Département du Doubs : site dédié aux personnes âgées et à leurs aidants

Le département du Doubs, soucieux du bien-être des personnes âgées, a mis en place un site d'informations pour les accompagner au mieux dans leurs démarches administratives et répondre à leurs besoins :

<https://personnes-agees.cd25.fr>

Ce portail s'adresse aux habitants du Doubs âgés de plus de 60 ans, à leurs proches et également aux partenaires publics et privés (collectivités, services sociaux, personnels de santé...). Conçu pour apporter des réponses simples et précises, il recense les aides possibles et les démarches à effectuer pour prévenir ou compenser la perte d'autonomie, adapter le logement, trouver une solution d'hébergement, apporter une aide aux aidants...

Le portail offre des outils pratiques, tels qu'un mémo des aides départementales, une carte recensant les services d'accueil et d'orientation et les différents types d'hébergement. Un espace personnel permet aux usagers et aux aidants de télécharger les formulaires de demandes d'aide et de les transmettre directement au service compétent.

Nouveau numéro pour les médecins de garde en Franche-Comté

116 117 : Médecins de garde en Franche-Comté (service gratuit + pris d'un appel).

36 24 : Médecins de garde à Besançon - SOS Médecins (service 0,12€/min. + prix d'un appel).

32 37 : Pharmacies de garde (service 034 €/min. + prix appel) ou 3237.fr

En cas d'urgence : faites le 15.

Malade la nuit ou le week-end ? Vous avez toujours une réponse.

116117 Service gratuit + prix appel. NOUVEAU NUMERO. MEDICINS DE GARDE EN FRANCHE-COMTE.

3624 Service 0,12€/min + prix appel. MEDICINS DE GARDE A BESANCON - SOS MEDICINS.

3237 Service 0,12€/min + prix appel. PHARMACIES DE GARDE. 3237.FR.

En cas d'urgence, faites le 15.

JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
ME 1	SA 1	SA 1	MA 1	JE 1	DI 1	MA 1	VE 1	LU 1	ME 1	SA 1	LU 1
JE 2	DI 2	DI 2	ME 2	VE 2	LU 2	ME 2	SA 2	MA 2	JE 2	DI 2	MA 2
VE 3	LU 3	LU 3	JE 3	SA 3	MA 3	JE 3	DI 3	ME 3	VE 3	LU 3	ME 3
SA 4	MA 4	MA 4	VE 4	DI 4	ME 4	VE 4	LU 4	JE 4	SA 4	MA 4	JE 4
DI 5	ME 5	ME 5	SA 5	LU 5	JE 5	SA 5	MA 5	VE 5	DI 5	ME 5	VE 5
LU 6	JE 6	JE 6	DI 6	MA 6	VE 6	DI 6	LU 6	SA 6	LU 6	SA 6	SA 6
MA 7	VE 7	VE 7	LU 7	ME 7	SA 7	LU 7	JE 7	DI 7	MA 7	VE 7	DI 7
ME 8	SA 8	SA 8	MA 8	JE 8	DI 8	MA 8	VE 8	LU 8	ME 8	SA 8	LU 8
JE 9	DI 9	DI 9	ME 9	VE 9	LU 9	ME 9	SA 9	MA 9	JE 9	DI 9	MA 9
VE 10	LU 10	LU 10	JE 10	SA 10	MA 10	JE 10	DI 10	ME 10	VE 10	LU 10	ME 10
SA 11	ME 11	ME 11	MA 11	DI 11	ME 11	VE 11	LU 11	JE 11	SA 11	MA 11	JE 11
DI 12	ME 12	ME 12	SA 12	LU 12	JE 12	SA 12	MA 12	VE 12	DI 12	ME 12	VE 12
LU 13	JE 13	JE 13	DI 13	MA 13	VE 13	DI 13	LU 13	SA 13	LU 13	SA 13	SA 13
MA 14	VE 14	VE 14	LU 14	ME 14	SA 14	LU 14	JE 14	DI 14	MA 14	VE 14	DI 14
ME 15	SA 15	SA 15	MA 15	JE 15	DI 15	MA 15	VE 15	LU 15	ME 15	SA 15	LU 15
JE 16	DI 16	DI 16	ME 16	VE 16	LU 16	ME 16	SA 16	MA 16	JE 16	DI 16	MA 16
VE 17	LU 17	LU 17	JE 17	SA 17	MA 17	JE 17	DI 17	ME 17	VE 17	LU 17	ME 17
SA 18	ME 18	ME 18	MA 18	DI 18	ME 18	VE 18	LU 18	JE 18	SA 18	MA 18	JE 18
DI 19	ME 19	ME 19	SA 19	LU 19	JE 19	SA 19	MA 19	VE 19	DI 19	ME 19	VE 19
LU 20	JE 20	JE 20	DI 20	MA 20	VE 20	DI 20	LU 20	SA 20	LU 20	SA 20	SA 20
MA 21	VE 21	VE 21	LU 21	ME 21	SA 21	LU 21	JE 21	DI 21	MA 21	VE 21	DI 21
ME 22	SA 22	SA 22	MA 22	JE 22	DI 22	MA 22	VE 22	LU 22	ME 22	SA 22	LU 22
JE 23	DI 23	DI 23	ME 23	VE 23	LU 23	ME 23	SA 23	MA 23	JE 23	DI 23	MA 23
VE 24	LU 24	LU 24	JE 24	SA 24	MA 24	JE 24	DI 24	ME 24	VE 24	LU 24	ME 24
SA 25	MA 25	MA 25	VE 25	DI 25	ME 25	VE 25	LU 25	JE 25	SA 25	MA 25	JE 25
DI 26	ME 26	ME 26	SA 26	LU 26	JE 26	SA 26	MA 26	VE 26	DI 26	ME 26	VE 26
LU 27	JE 27	JE 27	DI 27	MA 27	VE 27	DI 27	LU 27	SA 27	LU 27	SA 27	SA 27
MA 28	VE 28	VE 28	LU 28	ME 28	SA 28	LU 28	JE 28	DI 28	MA 28	VE 28	DI 28
ME 29	SA 29	SA 29	MA 29	JE 29	DI 29	MA 29	VE 29	LU 29	ME 29	SA 29	LU 29
JE 30	DI 30	DI 30	ME 30	VE 30	LU 30	ME 30	SA 30	MA 30	JE 30	DI 30	MA 30
VE 31	LU 31	LU 31	ME 31	SA 31	LU 31	JE 31	DI 31	MA 31	VE 31	LU 31	ME 31

COLLECTES 2025

Bac vert le jeudi Bac jaune le lundi

Le forfait « Ordures ménagères » comprend 12 levées / an

PENSEZ À SORTIR VOS BACS :

- la veille au soir
- en bordure de route

BONNES PRATIQUES POUR LE BAC JAUNE :

- Les déchets doivent être vides et jetés en vrac.
- Les déchets ne doivent pas être emboîtés ou dans un sac.

Pour recycler le verre

Les bacs à verre se situent rue du Plâne, vers le cimetière.

Le monument du Souvenir Guerre de 1870



Attention : chef-d'œuvre !

Dans le bulletin municipal de l'année 2018, nous avons évoqué le combat de Vaux du 31 janvier 1871. Il nous reste, pour la mémoire de ce glorieux fait d'armes, le monument aux morts devant lequel nous passons sans prêter une attention particulière.

Cette sculpture est l'œuvre d'Aristide Onésime CROISY qui connut en son temps une célébrité internationale.

Né en 1840, l'artiste est le fils d'un modeste carrier originaire des Ardennes et installé à Mézières. C'est dans cette ville que le jeune Aristide apprend le dessin avant de se rendre à Paris pour entrer à l'École des Beaux-Arts.

Au cours de son cursus, il obtient, par deux fois, le second prix de Rome. Fort de cette notoriété, CROISY entreprend la restauration de 28 statues en pierre de la chapelle royale du château de Versailles, puis il se fit connaître en Russie après avoir sculpté de célèbres monuments.

Durant l'après-guerre franco-prussienne, il a répondu à diverses commandes de monuments aux morts chargés de symboles comme celui d'un officier drapé dans les plis du drapeau tricolore. Cette œuvre a connu un immense succès dans les expositions. C'est pourquoi elle a été reproduite en plusieurs exemplaires visibles en France. C'est l'un d'eux que nous avons à Vaux.

Croisy s'est rendu célèbre aussi pour avoir exécuté le monument fronton de la bourse du commerce de Paris.

Au palais du Louvre, les innombrables visiteurs passent devant l'une de ses grandes statues, allégorie de l'architecture.

La fonderie DURENNE

Installée en Haute-Marne depuis 1857, elle a été fondée par Antoine Durenne, homme aux multiples talents : ingénieur, sculpteur, fondateur de l'école nationale des Arts décoratifs.

Ses maîtrises, technique et artistique, lui valent de nombreuses récompenses à plusieurs expositions universelles et ses bronzes ornent des villes en Espagne, aux États-Unis, au Canada, au Venezuela, en Russie et en Guinée.



Catalogue Durenne (1868) - ©www.fontesdart.org

La décision du conseil municipal de Vaux (source : Jean-Marie Tréand)

La société du Souvenir français, par l'intermédiaire de Monsieur LEDEUIL, ancien officier, percepteur à Labergement-Sainte-Marie a offert à la commune de Vaux-et-Chantegrue une statue en bronze de trois mètres de haut, représentant un officier défendant son drapeau.

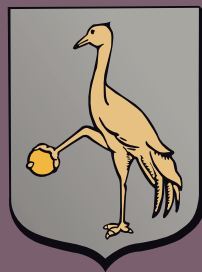
« Cette statue provenant de la fonderie DURENNE est destinée à perpétuer le souvenir de ces braves enfants de la Nièvre qui sont venus mourir à Vaux, le 31 janvier 1871, victimes du devoir. La municipalité considère que l'édification de ce monument tout en rendant hommage aux braves défenseurs de Vaux ne peut qu'entretenir, chez les jeunes générations, l'amour de la patrie. Elle accepte ce don du Souvenir français et décide de faire exécuter un piédestal pour supporter cette statue. C'est Monsieur SAUTEREY Pascal, architecte à Malbuisson, qui est chargé de cette réalisation. L'emplacement a été choisi pour être le plus possible à la vue du public. »

L'inauguration de ce monument a eu lieu courant juillet 1899.

Jacques TISSOT



© Patricia / www.e-monumen.net



Mairie

4 la Pyramide - 25 160 VAUX-ET-CHANTEGRUE

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Samedi (jours pairs uniquement) de 9h à 11h30.
Tél. : 03 81 69 61 25

mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr

www.vaux-et-chantegrue.fr

**« Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont associées
à l'élaboration de ce bulletin municipal »**

Dépôt légal à parution, tirage : 380 exemplaires. Responsable de communication : Bernard Beschet
Rédaction : la commission Communication - Information, les adjoints et conseillers municipaux et les associations.
Mise en page : emisir.com - Impression : Imprimez-moins-cher (La Cluse-et-Mijoux)
Crédit photo : les conseillers municipaux, la CFD, les associations, Katia Michel, Gaby Chardon et les participants au concours photo.